

reflet

SAINT-PALAIS-SUR-MER

JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2019

sommaire

3 ÉDITO

4 à 17 L'ACTION MUNICIPALE

Cadre de vie et environnement

- Le point sur les travaux
- Voirie et grands travaux
- Gagnants du concours photo

Nautisme

- Des activités nautiques pour tous

Culture et événementiel

- La rentrée au conservatoire
- Drôle de dictée 2019
- Médiathèque : Heure du conte d'été
- La Seconde Guerre mondiale à Saint-Palais-sur-Mer
- Saint-Palais parade et Vaux s'embrase
- Expositions au Vieux clocher
- Exposition à la maison des douanes
- L'art contemporain à Saint-Palais-sur-Mer
- Saint-Palais is magic
- Crescendo

Principales décisions du conseil municipal

18 à 23 GRAND ANGLE

Zoom sur

- Les résidents secondaires s'expriment

Vivre ensemble

- Soyons respectueux (...)

Rétrospective

24 à 31 AGENDA

- Saint Palais-sur-Mer et Vaux-sur-Mer

32 AU CŒUR DES QUARTIERS

33 à 36 L'ACTU DES ASSOS

37 EXPRESSION

38 et 39 INFOS PRATIQUES



reflet en ligne sur
le site de la ville :
www.stpalaisurmer.fr

Chères Saint-Palaisiennes, chers Saint-Palaisiens,

« Regard en arrière... »

Petite émotion ce 7 mai dernier en ouverture du conseil municipal en pensant tout simplement que, depuis 30 ans sans discontinuer, je prends place autour de la table du conseil municipal. C'est à vous que je le dois mes chers concitoyens, à votre bon vouloir à la sortie des urnes depuis 1989. Vous m'avez accordé votre confiance durant 3 mandats de conseiller (1989-2008) et depuis 2 mandats de maire (2008-2020). **VOTRE CONFIANCE M'HONORE.**

Ai-je bien répondu à vos attentes ? Je l'espère sincèrement. Je me suis donné à fond dans ma mission, 100% de mon temps à votre écoute. N'en déplaise à nos éternels insatisfaits, seul votre regard et votre jugement m'importent. Alors que certains s'amuse à tirer régulièrement à « boulets rouges » sur l'action du maire et de son équipe municipale, je réponds : « **POSITIVONS et jetons un petit regard en arrière** ».

J'entends, ici et là, que nous dénaturons notre environnement. Moi **je salue l'action environnementale et l'équipe municipale** à qui nous devons :

- › L'obtention d'une 3^e fleur au label « Villes et villages fleuris »,
- › Une station classée de tourisme destination excellence pour 12 ans,
- › La mise en place du 4^e forum de l'environnement,
- › La volonté affichée du zéro phyto,
- › Les jardins familiaux associatifs,
- › Le palmarès des maisons et jardins fleuris,
- › Les actions Estran et bac à marées,
- › L'aménagement paysager du parc Raymond Vignes,
- › Le lagunage du marais de Bernezac,
- › La maîtrise de l'énergie,
- › Le refuge LPO au parc Raymond Vignes,
- › La démarche quotidienne qualité des eaux de baignade...

Distiller la suspicion met en cause l'honnêteté de l'équipe municipale et m'attriste fortement. Quand bien même les vents seraient contraires, **notre objectif clair consiste à continuer et améliorer le cadre de vie de notre ville, satisfaire au mieux nos visiteurs, nos résidents permanents et secondaires ainsi que celles et ceux qui en font leur port d'attache.**



Autre sujet du bien vivre à Saint-Palais-sur-Mer, si recherché : **la qualité de notre offre événementielle et culturelle toute l'année.**

Au-delà de la reconnaissance départementale « Sites en Scènes », notre commune rayonne par sa diversité : expositions au Vieux clocher et à la Maison des douanes, organisation des festivals Saint-Palais Parade et Vaux s'embrace (qui a succédé au Festival international d'art et de pyrotechnie -FIAP-), Musiques et Gastronomie du Monde, Les Palabreurs, Histoires de Chœurs, Saint-Palais is Magic, Crescendo, Ouest Riderz Festival, le rallye Dunes et Marais... **et la richesse de nos diverses et dynamiques associations.**

Certes, quelques dossiers essentiels restent encore en chantier : une déchetterie, une maison de santé, un vrai sens de circulation en centre-ville, les dépôts sauvages, mais nous y travaillons chaque jour malgré les « y-a qu'a faut qu'on » entendus parfois.

Je persiste à CROIRE que notre ville a devant elle un bel avenir, qu'il faut continuer à OSER entreprendre pour TIRER encore et toujours notre ville vers le HAUT.

OUI notre cadre de vie doit être protégé, car il constitue un environnement exceptionnel, dont on ne se lasse pas de découvrir et redécouvrir les richesses.

Enfin, la saison estivale approche à grands pas avec son lot de plaisirs mais aussi de nuisances. Aussi, pour mieux vivre ensemble cette période de vacances, festive ou reposante, mais aussi de dur labeur pour les résidents et commerçants permanents, **je demande à chacun un esprit de respect et de tolérance.**

Je souhaite à tous de profiter pleinement de cette période estivale pleine de douceur et de gaieté, sous le soleil de notre côte de beauté.

Au plaisir de vous retrouver.
Votre maire, Claude Baudin

LE POINT SUR LES TRAVAUX

Samedi 29 juin, les Saint-Palaisiens sont conviés à une promenade inaugurale des 4 réalisations suivantes :



10h30 : Saint-Palais Djeun's Lieu dédié au temps périscolaire et à l'accueil de loisirs, rue des Ormeaux, derrière l'école Lucien Robin.



11h : aire de camping-cars Aire de services et de stationnement située rue des Roseaux. Accessible à 22 camping-cars. Mise en service le 1^{er} juillet. Accès Wifi, eau, électricité, vidange.

4



11h30 : nouvelle aire de covoiturage située avenue de Verdun, au niveau du cimetière du Châtenet.



12h : théâtre de verdure au centre culturel Boris Vian.

CERTIFICATION « QUALITÉ DES EAUX DE BAINNADE »



Cette année encore, les plages saint-palaisiennes sont certifiées par la démarche « Qualité des eaux de baignade ».

L'eau de baignade de la plage du Bureau obtient pour 2019 le classement « Bonne qualité » (classement 2018 : qualité excellente).

Les plages de Nauzan, de la Grande Côte et du Platin conservent le classement « Qualité excellente ».

LE FLEURISSEMENT DE LA VILLE



^
Nouvel aménagement du rond-point,
avenue Charles-de-Gaulle



^
Jardin partagé rue des Verdiers

^ Plantations et décoration estivale devant la mairie.
Transat à peine installé, aussitôt volé. Inadmissible !



^
Nouvel aménagement au rond-point du marché



^ Bacs végétalisés
rue Marcel Vallet



^ Les plantes mises en pot sur le rond-point de la borderie ont été volées : 2 agaves ont disparu pour un montant de 220 €. Vol également dans le massif près du bureau d'information touristique : 3 arbustes d'un montant de 180 €
Scandaleux !

VOIRIE ET GRANDS TRAVAUX

LE MOT DU MAIRE OU UN AUTRE REGARD DANS LE RÉTRO

La poursuite de nos grands projets nous accompagnera jusqu'à la fin de notre mandat... réhabilitation des avenues de la Grande Côte et de la Source, finalisation de l'arrière du centre-ville parking du Rhâ, nouvelle salle des fêtes, nouveau marché, plaine de sport, etc.

A chaque mandat son projet phare : la salle omnisports de 2008 à 2014 et le complexe le Spot de 2014 à 2020. Citons également le nouvel espace dédié à l'accueil périscolaire (Saint-Palais Djeun's) proche de l'école, le parking du 11 novembre relooké ainsi que tous nos ronds-points ou places publiques, les allées et ponts du parc Raymond Vignes accessibles et sécurisés pour tous, sans oublier le cimetière paysager de Châtenet.

La voirie a été et reste une priorité.

Nous poursuivons notre effort selon un programme bien défini, certes grâce à la contribution de tous suite à ma demande d'augmenter les impôts locaux de 3 % en 2016, mais le jeu n'en valait-il pas la chandelle ?

Par ailleurs, de grandes et longues avenues ont été réhabilitées (chaussée, trottoirs, piste cyclable, embellissement floral...) : Acacias, Bleuets, Bernezac, Pontailac, Perdrix mais également la corniche de Nauzan et le rond-point du Gois.

Sans oublier les nombreuses rues de nos quartiers : Mésanges, Hortensias, Châtaigniers, Eglise, Plage, Coquelicots, Iris, Jacinthes, Myosotis, Aulnes, Garenne, Trez la chasse, Marcel Vallet...

Je tiens à saluer le travail des services techniques sur les bâtiments communaux, reprofilage, réseau pluvial, réfection et aménagement de trottoirs et diverses chaussées ; soit une cinquantaine d'interventions annuelles sur les voies et lieux publics.

Je vous remercie de votre compréhension pour les désagréments occasionnés suite à ces travaux (rues barrées et autres déviations). S'il est évident qu'il reste toujours à faire, nous pouvons nous satisfaire d'avoir suivi notre feuille de route concernant notre engagement à réhabiliter notre voirie.

Claude Baudin

6



Le Spot : le complexe sera achevé fin juillet. La police municipale intègrera le bâtiment début juillet, le cinéma accèdera à la nouvelle salle en septembre et La Poste s'y installera en octobre.

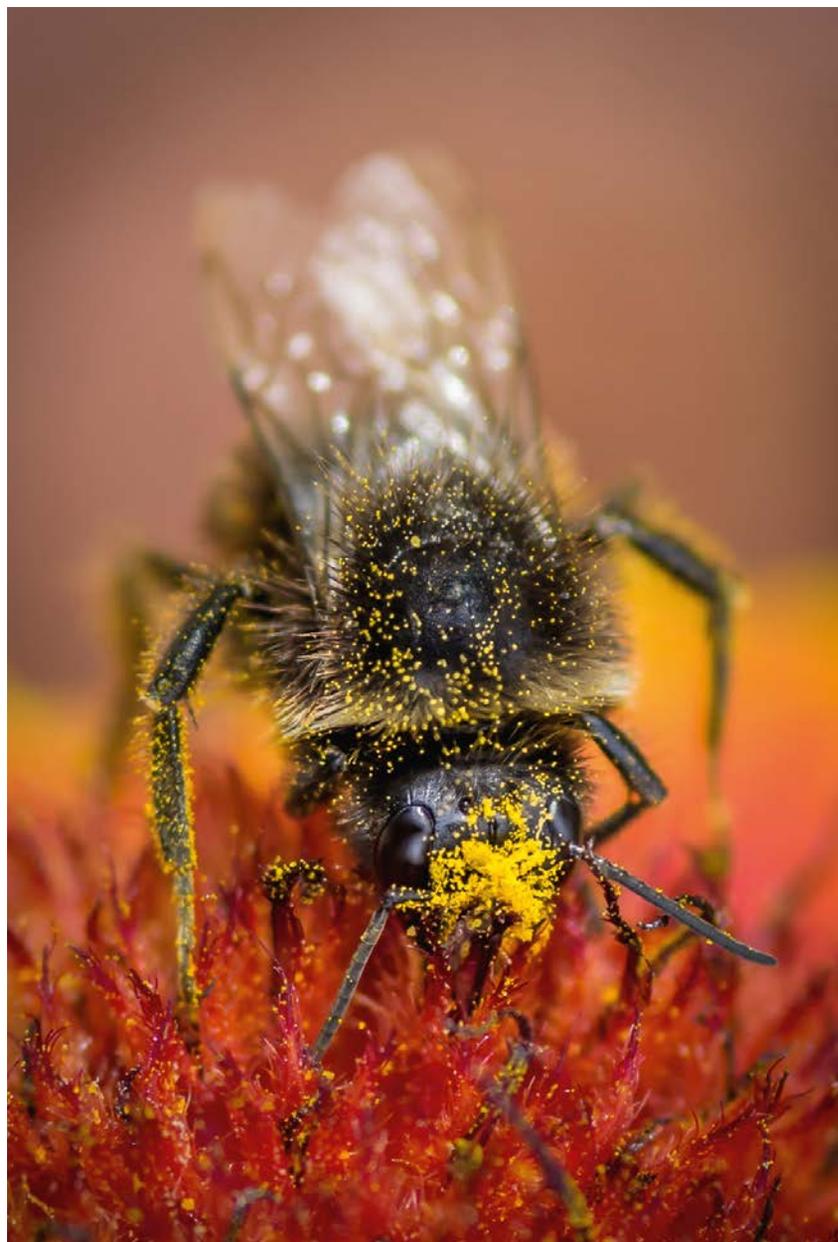
GAGNANTS DU CONCOURS PHOTO

Le concours photo sur le thème
« **Les insectes de chez nous** »,
organisé à l'occasion du 4^e forum de
l'environnement, a rencontré un franc succès.
Félicitations à tous les participants.

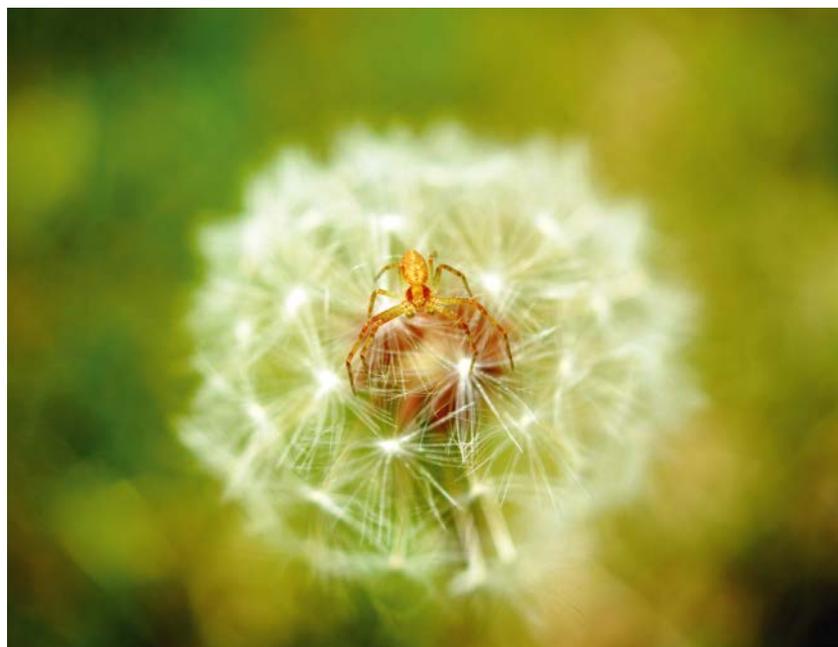


2^e prix : Le staphylin noir
Photo de Didier CASTELAIN

3^e prix :
Araignée et aigrette de pissenlit
Photo de Marion CORCAUD



1^{er} prix : L'abeille - Photo de Christophe BERNARD



l'action municipale / NAUTISME

● DES ACTIVITÉS NAUTIQUES POUR TOUS

Cet été, de la séance découverte au stage de perfectionnement, en passant par les cours particuliers ou la location de matériel, chacun pourra trouver l'activité qui lui plaît.

Notre personnel qualifié, professionnel et passionné vous garantit la qualité des contenus des apprentissages, dans le respect des normes de sécurité en vigueur.

ACTIVITÉS PROPOSÉES

Stages de voile légère

- › Jardin des vagues (5 à 7 ans)
- › Optimist (7 à 10 ans)
- › Pipas (8 à 11 ans)
- › Catamaran 13 pieds (11 à 14 ans)
- › Catamaran 15 pieds (à partir de 15 ans)
- › Planche à voile (à partir de 12 ans)

Locations de matériel

- › stand-up paddle, catamaran, dériveur 420, PH360, kayak monoplace et biplace, planche à voile

- › cours particuliers et doubles

Stages de surf

En partenariat avec Oyat école de surf

Sorties en stand-up paddle

- › 3 fois par semaine : du lundi au mercredi



Inscription pour toutes les prestations nautiques au centre nautique de Nauzan

70 avenue de Pontaillac
17420 Saint-Palais-sur-Mer

T : 05 46 23 28 10
centrenautiquenauzan@stpalaissurmer.fr

8
●

l'action municipale / CULTURE ET ÉVÉNEMENTIEL

● LA RENTRÉE AU CONSERVATOIRE



Le conservatoire municipal de musique et de danse est un établissement public d'enseignement artistique. Il accueille les enfants à partir de 3 ans.

Outre l'enseignement de la musique et de la danse, le conservatoire est aussi un lieu de transmission, c'est pourquoi l'équipe pédagogique et les élèves proposent tout au long de l'année des projets, des auditions et des concerts.

Depuis septembre 2018, l'accent est mis sur les pratiques collectives. En effet, dès la première année, en plus du cours d'instrument, l'enfant intègre une classe appelée Orphéon, classe d'orchestre lui permettant d'acquérir toutes les compétences et savoir-faire des anciens cours de formation musicale (solfège) et chant choral, tout en accédant sans attendre au plaisir de jouer de la musique en groupe.

Inscriptions

- › Les mercredis 28 août, 4, 11 et 18 septembre de 14h à 18h
- › Vendredi 30 août de 16h30 à 19h
- › Les lundis 2, 9, 16 et 23 septembre de 16h30 à 19h

Réunion de rentrée, rencontre parents/professeurs, choix des horaires

- › Mardi 10 septembre à 18h

Rentrée

- › Lundi 16 septembre

Conservatoire municipal de musique et de danse

28 avenue de Verdun
T : 05 46 23 49 26 / 06 19 78 60 87
conservatoire.stpalaissurmer.fr

DRÔLE DE DICTÉE 2019

Pour sa 9^e édition, la Drôle de dictée organisée à la salle des fêtes le 17 mai par le centre culturel municipal et concoctée par l'auteur saint-palaisien Olivier Marvaud, avait pour thème : « Princesses, chevaliers et troubadours... »

PREMIÈRE PARTIE (ENFANTS).

Écoutez-moi ! Je reviens d'un fabuleux voyage à travers le temps. J'ai découvert un château-fort avec ses douves, ses remparts et son donjon. J'ai rencontré des princesses, des chevaliers et des troubadours. J'ai mangé à la table du seigneur. Et je suis devenu¹ chevalier de la table ronde !

DEUXIÈME PARTIE (ADOS).

Tout a commencé au chant du coq ! Ouvrant les yeux, j'aperçois sur-le-champ, dans la brume évanescence du jour naissant, les ruines d'un château-fort. Je suis en nage, est-ce un mirage ? Je viens de me réveiller au fond d'un val, au cœur de l'époque médiévale. Intrigué¹, je marche sur un chemin couvert de dalles vers ce vestige féodal. Un temps, je m'attarde au bord d'un étang. Autour de moi, des fées effarouchées, des lucioles et des ondines portant des couronnes de fleurs bigarrées. Je reste effaré¹ devant un phare famineux planté sur un nénuphar peuplé de farfadets dansant la farandole autour de leur idole. Dans une clairière, des biches et des daims me regardent avec dédain.

J'arrive face à l'édifice. Tout semble figé. Mais soudain, un éclair dans le ciel et voici la vie qui reprend ses droits. J'entends des cris, de la musique. Comme un songe loin de ma Saintonge natale, me voilà projeté¹ au cœur du Moyen Age. Perché sur un tas de bois, un homme s'adresse à moi d'un ton péremptoire : « Le seigneur n'aime pas être privé de dessert mais il pourrait bientôt être privé de ses cerfs ! Je ne parle pas ici de servage mais bien de cerfs sauvages tant le seigneur a ordonné de saignées dans notre beau paysage ». S'agit-il d'une facétie ou d'une prophétie ? Je franchis le pont-levis et me voici à l'intérieur du château. Je traverse la basse-cour sans écouter les propos médisants de quelques courtisans qui me toisent² avec curiosité. Dans la grande salle, je découvre un somptueux banquet et de nombreux convives. Peu de fins gourmets, plutôt des êtres adipeux et laids, dignes de Rabelais !

TROISIÈME PARTIE (ADULTES).

En mon for intérieur, je me dis que je suis bien dans un château-fort. J'ai cheminé dans mes rêves par monts et par vaux, loin des démons et des dévots, pour découvrir ces temps médiévaux !

Le seigneur s'adresse à moi : « Monsieur, si vous ne voulez pas finir sur la paille et connaître l'affront ou encore l'effroi au fond d'un froid cachot, venez donc faire ripaille ! Vous avez la mine défaite, participez à la fête, appréciez ménestrels et troubadours. Arrêtez de penser et venez vous remplir la panse !

La guerre est terminée et tous mes vassaux se sont sauvés sur mon plus beau vaisseau. Ces sots n'ont pas su repousser l'assaut. Ces fieffés coquins ont quitté mon fief. Ces marins d'eau douce m'ont abandonné. Mais je suis serein car je les imagine, sifflant et persiflant comme de minables serins, en train de s'user les reins en ramant sur les méandres du Rhin ! »

Effrayé par cet homme peu affable, je prends la fuite. Course éperdue sur le chemin de ronde. Je croise un bourreau patibulaire, je me cache dans une échauguette entre meurtrières et mâchicoulis. Soudain, une voix cristalline. Je lève la tête et j'aperçois la princesse de mes rêves :

- Monsieur, vous allez me trouver un peu poire, mais je caressais l'espoir d'entendre sous ma fenêtre une sérénade. Dois-je attendre le lever du jour pour avoir mon aubade ? Sachez que mon cœur n'est pas à vendre mais que j'apprécie néanmoins l'amour courtois. Alors quelques vers clamés par un modeste trouvère encore un peu vert à travers mon volet entrouvert pourraient m'inciter à enfiler mes pantoufles de vair pour aller, envers et contre tout, boire avec lui un petit verre dans la Presqu'île d'Arvert !

Avez-vous l'esprit chevaleresque, monsieur ? Ou êtes-vous comme tous ces chevaliers fous à lier qui se sont alliés outre-Rhin avec notre suzerain ? Cette époque médiévale ne me convient pas. Je m'ennuie ici. Tôt ou tard, je partirai.

- Madame, rassurez-vous, le Moyen Age ne sera bientôt plus qu'un lointain souvenir. Viendront la Bataille de Castillon, la fin de la Guerre de Cent ans, les grandes découvertes, le Nouveau Monde, les antipodes ! Vous allez pouvoir découvrir l'art italien, Venise, Léonard de Vinci ! L'éveil des sens et tout ce qui va faire l'essence et la quintessence de la Renaissance !

- Oh monsieur, emmenez-moi en balade, chantez-moi vos ballades, charmez-moi ! J'en ai assez de vivre au milieu de cet essaim d'hommes malsains au regard porcin³ qui poursuivent de funestes desseins et ne vivent que de menus larcins en volant poussins et marcassins au fond du bassin ! Je ne vais pas vous faire un dessin mais je vois en vous un corps sain et non un assassin. J'imagine, bel ami, que vous n'êtes pas un saint alors venez donc contre mon sein, vous avez mon blanc-seing !

La pudeur m'interdit de raconter la fin de l'histoire. Cette belle princesse, pourtant nageuse moyenne, avait des allures de sirène moyenâgeuse. Ainsi s'achève donc, en queue de poisson, cette drôle de dictée, neuvième du nom. Finies les écailles, fermez les cahiers !

¹ accepté au féminin : devenue / intriguée / effarée / projetée

² accepté au singulier : de quelque courtisan qui me toise

³ accepté au pluriel : aux regards porcins



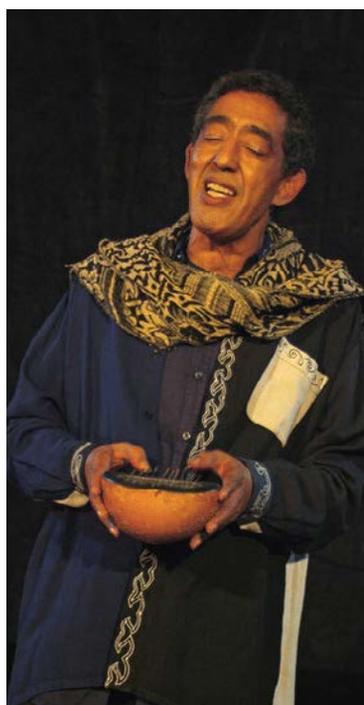
HEURE DU CONTE D'ÉTÉ

Comme chaque été, la médiathèque du centre culturel Boris Vian propose un moment de conte pour toute la famille, à 10h30 chaque mercredi, du 10 juillet au 28 août.

- **Mercredi 10 juillet**, « *Crocs, griffes et plumes* » par Sandrine Montupet
- **Mercredi 17 juillet**, « *A tire d'ailes* » par Marguerite Pouch
- **Mercredi 24 juillet**, « *Même pas peur... quoique !!* » par Fred LEBLANC



- **Mercredi 7 août**, « *Contes de bêtes pas si bêtes* » par Hamed BOUZZINE



Hamed Bouzzine est un conteur né « dans le pays de nulle part », au Sahara.

Ses paroles sont des contes drôles, poétiques, merveilleux qui sentent le soleil, le sable du désert, les montagnes de l'Atlas et le pays des Touareg.

Des histoires remplies de bons et mauvais génies, de rois et de princesses lotis sous la tente ou dans les palais des mille et une nuits...

« C'est à des princes que je raconte cette histoire
Cette histoire se passe il y a très longtemps
Du temps où l'homme n'était pas encore l'homme
En ce temps-là, il se passait des choses très très étranges

Du temps où les animaux parlaient et les hommes étaient muets
En ce temps-là, le jour était la nuit et la nuit était le jour
La (...) »

- **Mercredi 14 août**, « *C'est le croco qui me l'a dit !* », par Sandrine Montupet
- **Mercredi 21 août**, « *Quatre pattes valent mieux qu'une* », par Christine Freminet
- **Mercredi 28 août**, « *Du coq à l'âne* », par Sandrine Montupet

10 ● Les sorcières ont mauvaise réputation. C'est un fait !

Il faut dire qu'elles ne sont pas aidées. Même au milieu de la forêt, pas moyen d'être tranquille. Toujours quelqu'un pour vous déranger : un prince errant, une princesse en goguette, des gamins abandonnés... un vrai boulevard.

Avec un tel passage, il y a de quoi devenir franchement désagréable.

Alors, laissez-vous entraîner dans un sabbat endiablé, sur les balais des sorcières... Pas de panique, puisque les contes finissent bien, du moins en général...

- **Mercredi 31 juillet**, « *Au pays des perroquets* » par Sandrine Montupet

LA SECONDE GUERRE MONDIALE À SAINT-PALAIS-SUR-MER

Six ans après la parution de son premier ouvrage sur la naissance et l'essor de notre station balnéaire (1826-1939), Stéphane Magrenon aborde dans son nouveau livre, sorti en juin, l'histoire de Saint-Palais-sur-Mer pendant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945).

Bousculée par les réfugiés venant de toute part, marquée par l'importance de la présence militaire allemande, défigurée en partie par l'âpreté des combats, Saint-Palais-sur-Mer vécut bel et bien cette période dans la tourmente...

Histoire de Saint-Palais-sur-Mer, Dans la tourmente (1939-1945), 468 pages, 437 photos.

Pour contacter l'auteur : stephane.magrenon@sfr.fr, 06 65 62 47 63.





SAINT PALAIS PARADE ET VAUX S'EMBRASE

DU 16 AU 19 JUILLET – UN ÉVÉNEMENT LABELLISÉ « SITES EN SCÈNE »

Pour cette 5^e édition, Saint-Palais-sur-Mer et Vaux-sur-Mer s'associent pour vous offrir 4 jours de spectacles !



© véronique Balège



© Philippe Petriot

Le 16 : spectacle *Silence !* par la compagnie des *Commandos Percu*

Le 17 : spectacle d'art céleste « *M.O.B. - mobile oblique et bancal* » par la compagnie internationale *Transe express* suivi d'une parade.



Le 19 : feu d'artifice sur la plage de Nauzan





LE VIEUX CLOCHER, CENTRE D'ART CONTEMPORAIN

EXPOSITIONS DU 26 JUIN AU 15 SEPTEMBRE

Aujourd'hui centre d'art contemporain, le clocher de Saint-Palais-sur-Mer est un édifice roman construit par les Cisterciens au XII^e siècle. Chaque année s'opère en ce lieu une alchimie entre patrimoine architectural et art contemporain.

Pour les visiteurs les plus courageux, le clocher offre à son sommet une vue à 360° sur le paysage de la Côte de beauté.



12

Du 26 juin au 29 juillet

« **Empreintes** » par Gérard Chemit, artiste plasticien.

Voyage graphique : l'artiste écrit sa peinture et peint son écriture.

Gérard Chemit a étudié à l'École des Beaux-Arts de Rouen et a été formé à la gravure en taille douce aux ateliers de J. Ramondot et à la sérigraphie dans les ateliers de M. Besnard.



Du 1^{er} août au 15 septembre

« **Beach art : l'art effet mer** » par l'artiste J-Ben.

Le beach art est un art éphémère qui consiste à dessiner sur le sable mouillé à marée basse.

L'univers de l'artiste se décline ici en photos grand format, fresque land art, photos sur bois et projection de vidéos issues principalement d'œuvres réalisées dans le pays royannais et sur les plages saint-palaisiennes au printemps 2019.

Expositions d'art contemporain au Vieux clocher
10h30 à 12h30 et 16h à 19h, ouvert tous les jours sauf le mardi.
Entrée 1 € au profit de la rénovation du bâtiment (gratuit pour les moins de 16 ans)



EXPOSITION À LA MAISON DES DOUANES

ŒUVRES VAGABONDES DE TITOUAN LAMAZOU

Jusqu'au 3 novembre, la Maison des douanes, propriété de la CARA, accueille les œuvres de Titouan Lamazou, artiste engagé et navigateur de légende.

EXPOSITION TITOUAN LAMAZOU /
ŒUVRES VAGABONDES

Maison des douanes,
46 rue de l'Océan à Saint-Palais-sur-Mer

Ouverture :

- > de 14h à 19h30 jusqu'au 30 septembre ;
- > de 14h à 18h du 1^{er} octobre au 3 novembre.

Fermeture le mardi hors vacances scolaires.

Tarif unique : 2 €
(gratuit pour les moins de 16 ans).
Accès libre au jardin et au belvédère.

L'ART CONTEMPORAIN À SAINT-PALAIS-SUR-MER

La galerie d'art Platine présente les nouvelles collections du photographe-plasticien Markus Fauvelle.

En 2018, ses photographies abstraites inspirées des coques de bateau en rénovation sur différents chantiers navals en France ont rencontré un grand succès. Il complète cette série par des images colorées et graphiques réalisées à partir d'anciennes planches de surf patinées par l'océan.

La galerie présente cette année les sculptures organiques de l'artiste et son travail de détournement, clin d'œil à l'univers du golf.



Entrée libre de 10h à 12h30 et 16h à 19h
(fermé le mercredi après-midi).

Galerie Platine, 5 rue Benjamin Delessert
06 60 62 20 24 / platinegaleriedart.fr

D'AUTRES ARTISTES À DÉCOUVRIR

Galerie Kaël, 2 rue de l'Océan

Atelier Rosa et Woitek Skop, 23 rue de la Garenne
(sur rendez-vous au 06 81 80 96 68)



SAINT-PALAIS IS MAGIC

AVEC DES ARTISTES VUS À LA TÉLÉ : SYLVAIN MIROUF (VIVEMENT DIMANCHE), BLACK EDUARDO ET BEN ROSE (LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT)...

Imaginé et coproduit par Secret studio et la ville de Saint-Palais-sur-Mer, « Saint-Palais is magic » est le premier grand festival de magie organisé en Charente-Maritime. **Du 30 juillet au 1^{er} août, plus de 14 spectacles** à découvrir dans une ville habillée de lumières et d'effets spéciaux, du centre-ville à la plage du Bureau en passant par le lac du parc Raymond Vignes. Participez à une séance d'hypnotisme sur la plage, apprenez la magie avec les plus grands magiciens français et assistez en famille à une séance de mentalisme. Découvrez l'univers des années folles au Black Rabbit, un bar-club éphémère où des numéros de magie vous sont présentés toute la journée et ne manquez pas le grand spectacle du jeudi 1^{er} août ponctué par de la pyrotechnie.

Programmation détaillée sur www.saintpalaisismagic.com
Billetterie officielle : www.billetweb.fr/magic

14

CRESCENDO, 21^e ÉDITION

FESTIVAL INTERNATIONAL GRATUIT DE ROCK PROGRESSIF

3 soirées festives et musicales, du 17 au 19 août

Crescendo prend vie sur l'esplanade du Concié, avec une scène placée face à l'océan.

Ouverture du site à partir de 17h tous les jours.

Accès gratuit, parking, restauration et buvette.

En exclusivité, reformation du groupe des années 70 Triangle.

Plus d'infos sur www.festival-crescendo.com



Tête d'affiche : lo earth

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



› SÉANCE DU 19 MARS 2019

Ville / compte administratif 2018 / budget principal

Avant de passer à l'approbation des comptes, Monsieur le maire quitte la salle.

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de sa doyenne Colette Dauphin, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Monsieur Claude Baudin, maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré et après en avoir délibéré, à la majorité (2 contre) :

- › donne acte au maire de la présentation faite du compte administratif 2018 de la ville, lequel peut se résumer ainsi :

Fonctionnement

total des mandats (dépenses)	6 596 447,20 €
total des titres (recettes)	9 251 115,86 €
Excédent	2 654 668,66 €

Investissement

total des mandats (dépenses)	3 689 437,09 €
total des titres (recettes)	6 041 523,84 €
Excédent	2 352 086,75 €

- › constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour la comptabilité annexe, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulements du bilan d'entrée et du bilan de sortie aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

- › reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- › arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

« Le clos du peux blanc » / compte administratif 2018 / budget annexe

Avant de passer à l'approbation des comptes, Monsieur le maire quitte la salle.

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de sa doyenne Colette Dauphin, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Monsieur Claude Baudin, maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré et après avoir délibéré, à la majorité (2 contre) :

- › donne acte au maire de la présentation faite du compte administratif 2018 du lotissement communal « Le clos du peux blanc » ;

- › constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour la comptabilité annexe, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulements du bilan d'entrée et du bilan de sortie aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

- › arrête les résultats définitifs.

Ville / compte de gestion 2018 / budget principal

Déclare, à la majorité des voix exprimées (2 contre), que le compte de gestion de la ville dressé pour l'exercice 2018 par le trésorier principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

« Le clos du peux blanc » / compte de gestion 2018 / budget annexe

Déclare à la majorité des voix exprimées (2 contre), que le compte de gestion du budget annexe du lotissement communal « Le clos du peux blanc » dressé pour l'exercice 2018 par le trésorier principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Ville / affectation des résultats / budget principal

Décide, à l'unanimité des voix exprimées (2 abstentions), d'affecter les résultats de l'exercice 2018 comme suit :

	Résultat de clôture 2017	Part affectée à l'investissement (1068)	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture 2018
Investissement	-1 669 695,28		2 352 086,75	682 391,47
Exploitation	1 564 286,50	1 564 286,50	2 654 668,66	2 654 668,66
	-105 408,78	1 564 286,50	5 006 755,41	3337060,13

A inscrire au budget 2019

002 - R	Excédents de fonctionnement	0,00 €
001 - R	Excédents d'investissement	682 391,47 €
1068 - R	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 654 668,66 €

Fixation des taux d'imposition 2019

Fixe, à l'unanimité des voix exprimées (3 abstentions), les taux d'imposition 2019 comme suit et identiques à l'année 2018 :

Taxe d'habitation	10,19%
Taxe foncier bâti	21,57%
Taxe foncier non bâti	40,78%

l'action municipale / DÉLIBÉRATIONS

Ville / budget principal 2019

Adopte, à la majorité (4 abstentions), par chapitre le budget principal 2019 qui s'établit comme suit :

- › au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- › au niveau du chapitre pour la section d'investissement, avec les chapitres «opérations d'équipement» de l'état III B3 ;
- › avec vote formel sur chacun des chapitres et des états annexes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap.	Libellé	BP 2019	Chap.	Libellé	BP 2019
011	dép. afférentes à l'expl.courante	1 960 000,00	013	atténuations de charge	132 500,00
012	dép. afférentes au personnel	3 820 000,00	70	produits de services, du domaine et ventes div.	583 000,00
014	atténuations de produits	536 000,00	73	impôts et taxes	5 958 250,00
65	autres charges de gestion courante	335 500,00	74	dotations et participations	1 055 000,00
total des dépenses de gestion courante		6 651 500,00	75	autres produits de gestion courante	106 000,00
66	charges financières	160 000,00	total des recettes de gestion courante		7 834 750,00
67	charges exceptionnelles	220 000,00	76	produits financiers	50,00
022	dépenses imprévues	80 000,00	77	produits exceptionnels	20 200,00
total des dépenses réelles de fonctionnement		7 111 500,00	total des recettes réelles de fonctionnement		7 855 000,00
023	virement à la section d'investissement	580 000,00			
042	opérations d'ordre de transfert entre sections	263 500,00	042	opérations d'ordre de transfert entre sections	100 000,00
total des dépenses d'ordre de fonctionnement		843 500,00	total des recettes d'ordre de fonctionnement		100 000,00
TOTAL		7 955 000,00	TOTAL		7 955 000,00

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap.	Libellé	BP 2019	Chap.	Libellé	BP 2019
204	subventions d'équipement versées		13	subventions d'investissement	321 351,10
21	immobilisations corporelles	6 461 643,27	16	emprunts et dettes assimilées	1 800 000,00
total des dépenses d'équipement		6 461 643,27	total des recettes d'équipement		2 121 351,10
10	dotations, fonds divers, réserves	62 000,00	10	dotations, fonds divers et réserves	1 190 000,00
13	subventions d'investissement		1068	excédents de fonctionnement capitalisés	2 654 668,66
16	emprunts et dettes assimilées	766 000,00	165	dépôts et cautionnements reçus	
020	dépenses imprévues	106 356,73	024	produits des cessions d'immobilisations	4 088,77
total des dépenses financières		934 356,73	total des recettes financières		3 848 757,43
458101	opérations pour compte de tiers		458201	opérations pour compte de tiers	0,00
total des dépenses réelles d'investissement		7 396 000,00	total des recettes réelles d'investissement		5 970 108,53
040	opérations d'ordre de transfert entre sections	100 000,00	021	virement de la section de fonctionnement	580 000,00
total des dépenses d'ordre d'investissement		100 000,00	040	opérations d'ordre de transfert entre sections	263 500,00
TOTAL		7 496 000,00	total des recettes d'ordre d'investissement		843 500,00
			TOTAL		6 813 608,53
D001 Déficit d'investissement reporté de N-1			R001 Excédent d'investissement reporté		682 391,47
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		7 496 000,00	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		7 496 000,00

Subventions aux associations

Décide, à l'unanimité des voix exprimées (3 abstentions), d'attribuer aux associations loi 1901 au titre de l'exercice 2019 des subventions à hauteur de 33 135 €.

Signalétique plage / convention financière CARA

Autorise Monsieur le maire, à la majorité (1 contre), à signer la convention avec la CARA pour la conception, l'acquisition, la pose et l'entretien de signalétique spécifique des plages de la commune.

EPF - CARA - commune / avenant n° 2 de la convention tripartite

Porte, à la majorité (6 abstentions),

l'engagement financier global, au titre de la convention opérationnelle, de 3,5 millions d'euros à 7,5 millions d'euros.

Modifie le périmètre d'intervention de l'Établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine.

Autorise Monsieur le maire à signer l'avenant n° 2 à intervenir et toutes pièces s'y rapportant.

EPF / acceptation cession terrains au 31 avenue des Bruyères

Donne, à l'unanimité, son accord sur la cession à intervenir entre l'EPF de Nouvelle-Aquitaine, la société Habitat 17 et la société Maisons Prim'access dans

le cadre de l'objectif de construction de logements sociaux poursuivi par la commune.

Demande à l'EPF de Nouvelle-Aquitaine de mettre en place toutes les conditions pour apporter les garanties assurant le respect des engagements pris par les sociétés Maisons Prim'access et Habitat 17 vis-à-vis de la commune de Saint-Palais-sur-Mer.

Accepte par anticipation la rétrocession de la voirie interne dite « rue des Muscaris » et de ses espaces communs qui sera régularisée par acte administratif ou notarié une fois les travaux achevés.

Chemin des Roses / plan d'alignement

Désigne, à l'unanimité, Maître Thierry Gilbert, notaire associé à Royan (17200), pour la rédaction des actes à intervenir avec 5 riverains.

Grands évènements / conventions de mécénat

Autorise Monsieur le maire, à l'unanimité, à la signature des conventions de mécénat à intervenir à l'occasion des grands évènements d'animations de la ville.

Actions auprès des familles / conventions de partenariat CARA

Approuve, à l'unanimité, les conventions à intervenir avec la CARA sur les piliers

1, 2 et 3 de sa politique sociale envers la jeunesse,

Dit que la CARA versera une contribution financière de 5 000 € pour les piliers 1 et 3 et une contribution de 6 000 € pour le pilier 2.

Label « Lire et faire lire »

S'engage, à l'unanimité, à promouvoir la lecture sur son territoire en favorisant le développement du programme "Lire et faire lire" a minima en communiquant sur les actions menées par les bénévoles pour valoriser et développer la mise en place du programme et en favorisant la présence de "Lire et faire lire" dans le PEL (projet éducatif local).

LPO / convention refuge de biodiversité

Approuve, à l'unanimité, la labellisation "refuge LPO" du parc Raymond Vignes et le financement de l'accompagnement scientifique pour un montant de 4 419 €.

CDG 17 / adhésion au service retraite

Autorise Monsieur le maire, à l'unanimité, à signer la convention relative à l'adhésion au service retraite du centre de gestion de la Charente-Maritime.

Création emplois saisonniers

Décide, à l'unanimité, d'ouvrir temporairement les postes nécessaires par service pour le bon déroulement ou la sécurité de la saison estivale.

› SÉANCE DU 7 MAI 2019

Commission appel d'offres / extension de pouvoirs

Décide, à l'unanimité, d'étendre les pouvoirs de la commission d'appel d'offres afin que celle-ci puisse intervenir pour l'ouverture des plis dans le cadre des procédures de passation des conventions de délégation de service public.

Rappelle les membres titulaires et suppléants de la manière suivante :

Titulaires

BECKER Pierre
BONNIN Jean-Marc
PRIET Alain
VIDAL Philippe
GENITEAU Alain

Suppléants

RIVET Danielle
HERVOIR Jean-Pierre
MIGNOT Françoise
GARNIER Jean-Louis
DEMONT Guy

Collaborateur occasionnel du service public / convention

Autorise Monsieur le maire, à l'unanimité, à signer les conventions avec les bénévoles en fonction des besoins des animations municipales.

Série multimédia / contrat de coproduction

Autorise, à l'unanimité, Monsieur le maire à signer le contrat de coproduction de la série multimédia « Polar à Grande Vitesse ! » et tous les documents y afférents.

CARA / convention redevance spéciale déchets

Autorise Monsieur le maire, à l'unanimité, à signer la convention de redevance spéciale déchets avec la communauté d'agglomération Royan atlantique.

CARA / convention prestations de services numériques

Approuve, à l'unanimité, la proposition de prestations de services numériques gratuits avec la communauté d'agglomération Royan atlantique et lui confie la gestion des services numériques suivants (au choix) :

logiciels métier :

› SIG WEB

› outil d'information des interventions sur la voirie

› gestion des autorisations du droit des sols (ADS)

› gestion des actes administratifs

› open data

prestations de services :

› support des outils mis à disposition

› numérisation des PLU

› délégation pour le téléversement des PLU sur le géoportail de l'urbanisme (GPU)

› délégation pour la mise à jour de la base adresse nationale (BAN) via le « guichet adresse »

Surf scolaire / convention avec la CARA de mise à disposition de matériel

Autorise Monsieur le maire, à l'unanimité, à signer la convention de mise à disposition de matériel de surf scolaire avec la CARA ainsi que toutes les pièces s'y rattachant.

Nautisme scolaire / convention avec la CARA de mise à disposition de services

Autorise Monsieur le maire, à l'unanimité, à signer la convention de mise à disposition de services pour les activités nautiques scolaires avec la CARA, ainsi que toutes les pièces s'y rattachant.

Salle omnisports / modification règlement intérieur

Approuve, à l'unanimité, les modifications du règlement intérieur de la salle omnisports.

Conservatoire de musique et de danse / modification règlement intérieur

Approuve, à l'unanimité, la modification du règlement intérieur du conservatoire de musique et de danse.

DSP tennis / compte rendu 2018

Prend acte, à l'unanimité, du compte rendu de la délégation de service public avec la SARL Tennis Sports et Loisirs.

LES RÉSIDENTS SECONDAIRES S'EXPRIMENT



Si la Charente-Maritime recense 80 000 résidences secondaires*, la ville de Saint-Palais-sur-Mer en compterait environ 3 500, pour une population totale à l'année de 4 010 habitants en 2018.

Au-delà de représenter la première clientèle touristique de notre commune, les résidents secondaires constituent des acteurs clés dans l'économie et dans la vie locale, tout en véhiculant une identité atypique.

Rencontre avec le collectif de résidents secondaires de Saint-Palais-sur-Mer qui représentent, eux aussi, une des nombreuses richesses de la vie saint-palaisienne.

* chiffres issues de l'étude « Résidences Secondaires » pilotée par Charente-Maritime Tourisme en 2015.

FICHE D'IDENTITÉ

« Nous sommes à la fois des habitants, des contribuables, des touristes, des vacanciers, des employeurs, des consommateurs. En fait, nous sommes des Saint-Palaisiens par intermittence ! »

L'HABITAT

« Héritage ou acquisition, nos logements accaparent une très grande partie de notre temps, de nos revenus et de notre énergie.

Les travaux de restauration, de construction, d'entretien sont la source de très nombreux emplois dans la région. Quand ce ne sont pas les travaux intérieurs, c'est le jardin qui va se rappeler à nous 6 mois par an.

Nous les aimons nos maisons, et nous les faisons les plus belles possibles pour notre plaisir mais aussi pour celui des promeneurs. Elles font partie de notre patrimoine et du charme incontournable de notre commune. Grâce à nos logements nous pouvons regrouper pour de bons moments nos amis, nos familles ».

NOS FAMILLES SAINT-PALAIENNES

« La plupart d'entre nous faisons partie de familles qui viennent à Saint-Palais depuis très longtemps. De Paris, de Poitiers, d'Angoulême, de Limoges. Depuis plusieurs générations les liens amicaux entre elles se resserrent mais quelquefois aussi, malheureusement se distendent.

De nombreux bambins voient leurs quatre grands-parents réunis pendant les vacances, leur arbre généalogique ancré par ses racines dans le sol saint-palaisien, comme tous les Saint-Palaisiens d'origine. »

NOS AMIS SAINT-PALAIENS

« Nos amis sont pour la plupart des résidents secondaires eux aussi. Sur le sable, nous avons tissé au fil des années des liens qui ressemblent à des liens familiaux. Aux terrasses de la promenade, les discussions vont bon train à l'heure de l'apéro. Certains d'entre nous envahissent ces terrasses, parfois à l'heure où d'autres préféreraient déjeuner ou dîner tranquillement. Nous leur présentons toutes nos excuses et remercions les patrons de ces établissements pour leur indulgence. D'autres résidents secondaires sont plus discrets.

Ce macrocosme de résidents secondaires n'est pas un microcosme fermé : nous accueillons les nouveaux arrivants.

Certains parmi nous n'ont pas développé d'amitié avec les résidents à l'année (et réciproquement). Probablement car l'opportunité ne s'est pas présentée. D'autres l'ont fait et partagent des moments de convivialité et des activités communes ».



NOS VIES SAINT-PALAIENNES

« Elles sont différentes en fonction de nos âges. Les bambins jouent en toute sécurité sur la plage du Bureau. Plus âgés, ces bambins sont maintenant des d'jeunes. De nombreuses activités leur sont proposées. Leur préférée est à coup sûr la discothèque Le Rancho.

Ces d'jeunes seront bientôt de jeunes parents très heureux de profiter des maisons de leurs parents et de revivre au travers de leurs enfants leurs propres vacances passées.



Ils découvriront que la vie est facile à Saint-Palais, commerçants de proximité, clubs de plage...

Leurs parents, parfois déjà retraités seront ravis de les recevoir dans leur maison patiemment préparée pour être accueillante avec, pour certains, l'idée de s'y installer en résidence principale pour y savourer leur retraite. »

NOTRE PARTICIPATION AUX ÉVÉNEMENTS

« Nous avons organisé en avril 2019 un vide-maison, ouvert à tous, maisons secondaires ou principales. Cet événement semble avoir séduit, pour une première fois, un nombre encourageant de personnes vendeuses.

Par ailleurs, une résidente secondaire a également créé il y a de nombreuses années une page Facebook (Saint-Palais-sur-mer : une blogueuse sur le sable), suivie par presque 2300 membres. Tout ce qui concerne Saint-Palais y a sa place : photos, annonces, polémiques... Même de loin, les amoureux de Saint-Palais peuvent ainsi vivre en direct ce que les habitants, touristes, vacanciers qui sont sur place publient.

Le bonheur de Saint-Palais, où il fait bon vivre pour tous, en permanence ou temporairement, c'est comme un cycle immuable qui se perpétue depuis quelques décennies malgré des difficultés rencontrées spécifiques aux résidents secondaires ».

QUELQUES DIFFICULTÉS SAINT-PALAIENNES

« Elles sont de plusieurs ordres. Certaines peuvent être facilement résolues, nous semble-t-il :

› Nos poubelles

Géré par la CARA, le planning de ramassage n'est pas en lien avec nos besoins. Nous ne savons pas quoi faire de nos ordures ménagères lorsque nous repartons après un week-end. Idem pour le ramassage des emballages ménagers. Nouvelle directive de la CARA : les cartons doivent être déposés à la déchetterie. Nous émettons donc l'idée d'un aménagement sur la commune d'un point de dépôt accessible lorsque nous quittons la commune. Cela éviterait le désagrément des « dépôts sauvages ».

grand angle / ZOOM SUR

› La qualité des eaux de baignade

C'est encore la CARA qui est visée. Le problème de la station d'épuration ne semble pas se résoudre. Que va-t-il se passer compte tenu du grand nombre de constructions actuellement en cours sachant que l'été dernier, la baignade a été plusieurs fois interdite ?

› **Maintien des douches sur la plage du Bureau**, souhaité des vacances de Pâques à celles de la Toussaint (NDLR : elles sont actuellement déployées de mi-juin à mi-septembre).

› **Incivilités** : De nombreuses nuisances étant provoquées par le comportement de jeunes noctambules, nous pensons qu'un renfort policier estival est nécessaire pour assurer une présence nocturne à proximité de certains lieux festifs.

› Notre représentativité au sein de la municipalité

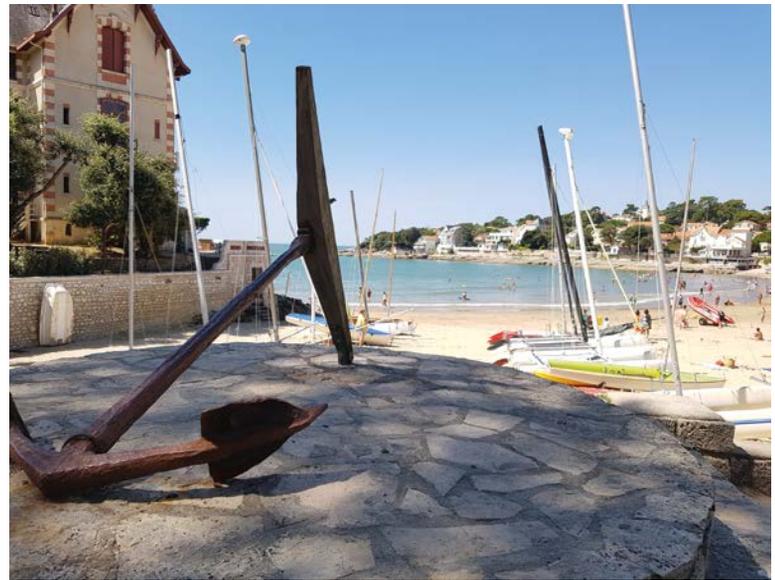
Comme la loi ne permet pas d'être sur les listes électorales dans plusieurs communes, très peu d'entre nous sont inscrits sur les listes électorales de Saint-Palais. Nous le regrettons vivement car nous devrions pouvoir nous exprimer lors des scrutins locaux partout où nous payons des impôts. Nous souhaiterions ainsi pouvoir créer un "conseil de résidents secondaires" à l'image des "conseils de quartier". Dans le but de pouvoir collectivement communiquer avec la mairie, nous avons créé ce collectif des résidents secondaires de Saint-Palais-sur-Mer.

EN RÉSUMÉ : LES RÉSIDENTS SECONDAIRES SONT DES RÉSIDENTS.

« D'abord nous ne sommes pas des résidents secondaires à vie. Souvent, nos familles ont des attaches dans la région, le pays royannais ou même à Saint-Palais-sur-Mer, depuis une ou plusieurs générations. Souvent nous y avons passé notre enfance. Il arrive que notre résidence secondaire charentaise soit héritée, et quand ce n'est pas le cas, cela peut être la réalisation d'un rêve pour y retrouver nos souvenirs d'enfance.

A mesure que le temps passe, nous venons y passer de plus en plus de temps, jusqu'à ce que notre résidence secondaire saint-palaisienne devienne notre résidence principale.

Ensuite, nous ne considérons pas la ville de Saint-Palais-sur-Mer comme un hôtel : nous faisons partie de la communauté des habitants. Notre participation aux finances de la ville est équilibrée, puisque nous y payons l'impôt foncier.



Par contre, nous ne sommes pas, en général, des électeurs saint-palaisiens. Mais nous ne sommes pas inactifs pour autant ; nous apprécions les conseils de quartier de la ville, dans lesquels nous sommes invités à nous exprimer. Nous avons toute latitude pour participer aux nombreuses associations et activités locales, et le cas échéant à prendre des initiatives pour en susciter de nouvelles.

Nous avons conscience qu'une ville comme Saint-Palais-sur-Mer doit respecter un certain nombre d'équilibres en juxtaposant une population permanente, qui a besoin d'une activité économique et commerciale régulière, et une population non permanente (dont nous faisons partie !) nettement plus nombreuse à la belle saison, très diversifiée dans ses origines, ses habitudes, ses niveaux de vie aussi, et c'est bien ainsi.

Enfin, nous sommes particulièrement sensibles au cadre de vie, qui est une des raisons principales de notre attachement à la ville et sa région. Nous sommes donc attentifs à la propreté de la ville, à celle des plages, à la protection des zones forestières voire agricoles. Nous veillons à éviter une densification ou une dénaturation de l'habitat qui détruirait le charme de la ville. En cela, notre attitude est conforme à l'intérêt collectif ».

Contact :

stpalais.res2@gmail.com

Page Facebook :

www.facebook.com/groups/386806088831377/

EN CHIFFRES* :

- › **71 %** de plus de 60 ans
- › Une part importante de retraités (**68%**)
- › En provenance de :
 - 26%** de Picto-charentais
 - 26%** de Franciliens
 - 15%** de l'ex-région Centre
- › **57 %** d'anciens touristes
- › **106 jours** d'occupation en moyenne par an (dont 24 jours par un tiers)
- › Plus de **65%** des résidents secondaires vont au marché

* chiffres issues de l'étude « Résidences Secondaires » pilotée par Charente-Maritime Tourisme en 2015.

SOYONS RESPECTUEUX DES RÈGLES DE VIE EN GÉNÉRAL POUR PROFITER DU BIEN VIVRE ENSEMBLE

NUISANCES SONORES

Arrêté municipal ST 07/243

L'utilisation des matériels et engins pour les besoins de chantier est interdite avant 8 heures (9 heures du 1^{er} juillet au 31 août), entre 12h et 14h et après 18h.

Arrêté préfectoral du 20 avril 1999

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique sont interdits les dimanches et jours fériés, sauf entre 10h et 12h.

PRÉSENTATION DES CONTENEURS D'ORDURES MÉNAGÈRES POUR LA COLLECTE

Arrêté municipal ST 03/498

Les conteneurs d'ordures ménagères doivent être sortis en vue de leur enlèvement la veille du jour de collecte après 19h.

LES CHIENS

Arrêté municipal ST 2018-03

Il est interdit de laisser tout animal, et en particulier le chien, souiller par ses déjections le domaine public communal, les trottoirs, voies, places et espaces réservés aux piétons.

Les propriétaires doivent se munir de sacs afin de ramasser les déjections de leur animal.

Les chiens circulant sur la voie publique doivent être tenus en laisse.

Arrêté des plages 2019

Les chiens sont interdits sur toutes les plages, du 1^{er} avril au 30 septembre inclus.

En dehors de cette période de restriction, l'accès des chiens est autorisé, à condition qu'ils soient tenus en laisse et que les excréments soient ramassés.



© Pixabay

LES CHEVAUX

Les promenades équestres sont autorisées toute l'année uniquement plage de la Grande Côte, avec une période restrictive du 1^{er} avril au 30 septembre, où l'accès est limité avant 9h et après 19h30. Le ramassage des crottins est obligatoire sur la plage et les abords.

TAILLE DES HAIES ET VÉGÉTAUX

Arrêté municipal ST 08/723

Pour des raisons de visibilité et de sécurité, les haies situées en limite de propriété doivent être taillées et en aucun cas empiéter sur le domaine public.

STATIONNEMENT TRÈS GÉNANT

Art R417-11 du code de la route

Le stationnement des véhicules sur les trottoirs, pistes cyclables et passages piétons est considéré comme très gênant, il est puni d'une amende de 135 €. La mise en fourrière du véhicule peut être prescrite.

STATIONNEMENT GÉNANT DEVANT LES GARAGES OU SORTIES D'IMMEUBLE

Art R417-10 du code de la route

Le stationnement des véhicules devant les sorties de garage ou d'immeuble est considéré comme gênant, il est puni d'une amende de 35 €. La mise en fourrière du véhicule peut être prescrite.

ZONE BLEUE OU ZONE À DURÉE DE STATIONNEMENT LIMITÉ



Art R417-3 du code de la route

Le stationnement dans une zone bleue est autorisé, après avoir apposé

derrière le pare-brise un disque de contrôle de la durée de stationnement, uniquement pendant la durée limitée à une heure dans le centre-ville.

Le dépassement de la durée de stationnement ou la non apposition du disque de contrôle est puni d'une amende de 35 €

ZONE 20 OU ZONE DE RENCONTRE

Zone affectée à la circulation de tous les usagers (piétons, cyclistes, voiture...). Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation.



Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules (passages piétons inutiles). La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h.

grand angle / RÉTROSPECTIVE

La balade des œufs « Babette fait son cinéma », 7 avril

© Joël Lopez



↑
Spectacle « Metro Goldwind Meilleure »
sur la place du Commerce



↑
Beach art réalisé par l'artiste J-Ben
sur la plage du Bureau

Les Palabreurs « A l'aventure », du 8 au 12 avril



↑
Soirée d'ouverture à l'hôtel Primavera, 8 avril



↑
Le comédien Géry Defraîne sur une pièce de
Dario Fo "Histoire du tigre" au Vieux clocher, 10 avril



↳ **Edouard Baer** au Dransard pour son émission « Lumières dans la nuit » diffusée en direct sur France Inter, 28 avril

↳ **Cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945** au monument aux morts de Courlay



↳ **Féeries vénitienes** en centre-ville et au parc Raymond Vignes, 11-mai

↳ **Forum de l'environnement** au parc Raymond Vignes, 25 mai



JUILLET

DU 26 JUIN AU 29 JUILLET

Exposition d'art contemporain au Vieux clocher.

« Empreintes » par Gérard Chemit, artiste plasticien. Ouvert de 10h30 à 12h30 et de 16h à 19h (sauf le mardi). Entrée 1 € au profit de la rénovation du bâtiment (gratuit pour les moins de 16 ans). Point de vue remarquable à 360° au sommet du clocher. Plus d'infos page 8.

MERCREDI 3

18h et 21h30 : spectacle de magie et de mentalisme.

Secret studio et la ville de Saint-Palais-sur-Mer présentent : « Impossible ? ». Le spectacle revient pour une deuxième saison estivale avec des numéros inédits. Voyagez de l'Égypte antique à l'époque victorienne et découvrez un tour légendaire des pharaons, devenez les témoins d'un miracle à la cour du Roi Soleil, frissonnez lors d'une séance de spiritisme... Spectacle d'1h45 avec le magicien Maxence Vire. Salle des fêtes. Tarifs : 12 € - Place Premium : 15 € - Tarif réduit 10 €. Déconseillé aux moins de 6 ans. Infos et réservations sur www.Billetweb.fr/Impossible

19h : sur R@dio Saint-Palais, découvrez 2 nouveaux épisodes de la série audio policière « P.G.V ! » (polar à grande vitesse).



Les épisodes sont également disponibles en podcast. La mariée a disparu : « Le soir de son mariage célébré dans un hôtel-château de Saint-Palais-sur-Mer, Mélodie Bellone, 28 ans, disparaît mystérieusement. Le commissaire Martin Vignol, 45 ans, et son adjointe Alice Balmont, 34 ans, sont chargés de résoudre l'énigme ».

24

DU 1^{er} AU 31

Animation « Sport et bien-être ».

Proposée par l'association Cap sur Saint-Palais-sur-Mer, en partenariat avec le comité départemental olympique et sportif et les associations sportives de Charente-Maritime. Activités encadrées par des moniteurs diplômés. Cardio-boxe, tae-bo, taïso/renforcement musculaire, gym douce. Du lundi au vendredi, de 9h30 à 10h15. Plage de la Grande Côte (poste de secours côté Est de la plage). Gratuit.

LUNDI 1

17h-minuit : marché des terroirs.
Place de l'Océan.

MARDI 2

20h-minuit : marché nocturne.
Esplanade de la Grande Côte.



JEUDI 4

18h-22h30 : "Chill party" by r@dio Saint-Palais. 18h-19h : séance de sophrologie collective avec Amely Gallais, sophrologue professionnelle (participation 10 €). 19h-22h30 : des transats, de la musique, le coucher du soleil. Esplanade de la Grande Côte.

VENDREDI 5

19h-minuit : soirée art et artisanat. Places Cheyroux, du Commerce et de l'Océan.

DIMANCHE 7

12h : pique-nique organisé par ALMA (association de lutte contre les maltraitements animaux) au profit des protégés de l'association. Convivialité et détente au son des notes du duo Men'estrella. Rendez-vous sur l'espace vert au-dessus de la plage du Platin. Réservation association.alma@yahoo.fr ou SMS au 06 21 25 13 20.

LUNDI 8

17h-minuit : marché des terroirs.
Place de l'Océan.

MARDI 9

17h-23h : festival des jeux. Des dizaines de jeux en libre accès à découvrir en famille. Place de l'Océan.

20h-minuit : marché nocturne.
Esplanade de la Grande Côte.

MERCREDI 10

10h30 : L'heure du conte « *Crocs, griffes et plumes* » par Sandrine Montupet, bibliothécaire. Centre culturel Boris Vian. Gratuit.

17h-23h : festival des jeux. Des dizaines de jeux en libre accès à découvrir en famille. Place du Commerce.

18h et 21h30 : spectacle de magie et de mentalisme. Salle des fêtes. Entrée payante. Voir détail mercredi 3 juillet.



MARDI 9 JUILLET FESTIVAL DES JEUX

19h : écoutez 2 nouveaux épisodes de la série audio policière « P.G.V ! » (polar à grande vitesse) sur R@dio Saint-Palais. Voir détail mercredi 3 juillet.

20h30 : Pico le clown. Spectacle jeune public. Place de l'Océan. Payant sur place.

JEUDI 11

“Chill and DJ party” by r@dio Saint-Palais. Avec les DJ : Sonexos, electro housse ; Siwai, housse métissée ; Tanadamus, hip-hop, funk, électro ; Boris, électro clubbing.
Esplanade de la Grande Côte.

18h30-19h30 : atelier découverte “Les techniques de base du mix”.

19h30-21h30 : des transats, de la musique (les DJ se relaient toutes les 30 mn), le coucher du soleil.

21h30-23h30 : DJ party, l'esplanade vibre tel un dance floor.

VENDREDI 12

19h-minuit : soirée art et artisanat.
Places Cheyroux, du Commerce et de l'Océan.

DIMANCHE 14

Concerts du 14 juillet.

Place du Commerce.

21h : première partie avec DJ Jo.

Ambiance électro funk.

22h : concert Au bonheur des dames (avec leur titre « *Oh les filles, oh les filles* »), groupe français de rock parodique des années 1970 et 1980 créé par Vincent Lamy (Eddick Ritchell) et Jacques Pradel (Rita Brantalou).

LUNDI 15 JUILLET

17h-minuit : marché des terroirs.
Place de l'Océan.

> Vaux-sur-Mer

MARDI 9

22h30 : cinéma de plein air. « *Le sens de la fête* ». Théâtre de verdure du parc de la mairie. Gratuit.

JEUDI 11

21h30 : concert de rock du groupe « Debbie 68 ».
Promenade de Nauzan. Gratuit.

VENDREDI 12

19h : course pédestre « Les 12 kms de Vaux » (enfants / femmes / hommes). Parc des sports. 9 € en pré-inscriptions / 10 € sur place. Gratuit pour les enfants.

JEUDI 18 JUILLET

22h30 à minuit : Vaux s'embrase. Parc des sports et parc de la mairie. **Retraite aux flambeaux, déambulation féérique et spectacle d'art du feu de la compagnie « L'arche en sel ».** **22h30 : départ de la retraite aux flambeaux** du parc des sports jusqu'au théâtre de verdure (lampions offerts) **22h30 à 23h : parade féérique** et installations de feu jusqu'au théâtre de verdure. Des artistes accompagnent la parade et sur le chemin, le public découvre « le jardin d'Aphrodite » avec fleurs et arbres enflammés et braséros.

23h : spectacle « Beltaine ».

Beltaine, c'est un rituel de feu. Comme chaque année, sous le mas de Bel, les couples se forment. Le peuple des hommes-oiseaux danse dans un ballet d'étincelles. Dans la lumière, se dévoile le dieu-cerf. Clown, danse, manipulation d'objets enflammés et pyrotechnie sur une bande sonore tribale et celtique. Théâtre de verdure

VENDREDI 19

22h45 : feu d'artifice.
Plage de Nauzan. Gratuit.

MARDI 23

22h30 : cinéma de plein air. « *Croc Blanc* ». Théâtre de verdure du parc de la mairie. Gratuit.

JEUDI 25

21h30 : concert de rockabilly du groupe « Crazy Dolls and the Bollocks », dans le cadre des Révélation Musicales en pays Royannais. Promenade de Nauzan. Gratuit.

MARDI 30

22h : cinéma de plein air. « *Insaisissables* ». Théâtre de verdure du parc de la mairie. Gratuit.



MARDI 16 JUILLET
LES COMMANDOS PERCUS

DU 16 AU 19 JUILLET
SAINT PALAIS PARADE
& VAUX S'EMBRASE

UN ÉVÉNEMENT LABELLISÉ
« SITES EN SCÈNE »

MARDI 16

18h30-19h30 : fanfare Olaitan du Bénin.
Place du Commerce et centre-ville.

19h30-22h30 : ambiance électro-clubbing
proposée par R@dio Saint-Palais avec
DJ Boris. Plage du Bureau.

22h30 : spectacle *Silence ! Concert*
pyrotechnique. Ouverture du festival
par les Commandos Percu, compagnie
internationale des arts de la rue. Plage
du Bureau.

20h-minuit : marché nocturne.
Esplanade de la Grande Côte.

MERCREDI 17

10h30 : L'heure du conte « A tire d'ailes »
par Marguerite Pouch, adhérente des
lecteurs adultes de la médiathèque.
Centre culturel Boris Vian. Gratuit.

17h-19h : ambiance lounge.
Plage du Bureau.

19h-20h30 : fanfare Olaitan du Bénin.
Plage du Bureau.

19h : écoutez 2 nouveaux épisodes de la
série audio policière « P.G.V ! » (polar à
grande vitesse) sur R@dio Saint-Palais.
Voir détail mercredi 3 juillet.

21h30-22h15 : le voyage d'Océane.
Marionnette géante de la compagnie
Coyote minute entourée des
danseurs de la Swinging compagnie
et de 60 bénévoles Saint-Palaisiens
(association Amitié Sport Loisirs, école
de théâtre Scénocean17, Vintage ouest
riderz). Départ en centre-ville (avenue
de la République).

22h15-23h30 : grand final. La
compagnie internationale « Transe
express » propose son spectacle d'art
céleste « M.O.B. - mobile oblique et
bancal ». Place du Commerce.

JEUDI 18

22h30 : Vaux s'embrase
(voir encart Vaux-sur-Mer page 25)

VENDREDI 19

19h-minuit : soirée art et artisanat.
Places Cheyroux, du Commerce
et de l'Océan.

22h45 : Vaux s'embrase. Feu d'artifice.
Plage de Nauzan.

SAMEDI 20

20h30-23h30 : soirée Salsa-Bachata
animée par Greg et Energie latine.
Initiation, démonstration et salsa
endiablée proposée par l'association
Cap sur Saint-Palais. Place du
Commerce. Gratuit.

DIMANCHE 21

8h-18h : brocante organisée par les
sapeurs-pompiers. Lac du parc
Raymond Vignes.

Renseignements au 06 04 03 56 37.

16h30 : cani marche organisée par
ALMA (association de lutte contre les
maltraitements animales) en partenariat
avec l'association Les amis des chiens.
Rendez-vous parking de la baie de
Nauzan. Tarif 5 € par personne, ouvert
à tous (avec ou sans chien). Verre de
l'amitié en fin de parcours. Réservation
association.alma@yahoo.fr ou SMS au
06 21 25 13 20.

18h : guignol Furlan. Spectacle familial.
Place du marché. Entrée payante sur
place.

21h30 : Les Révélations musicales.

Concert du groupe Léonie. Trois
amis surfeurs originaires des
Sables d'Olonne servent une pop
rafraîchissante et solaire. Place
de l'Océan. [www.facebook.com/
leonieofficiel/](http://www.facebook.com/leonieofficiel/)

LUNDI 22

17h-minuit : marché des terroirs. Place
de l'Océan.

MARDI 23

20h-minuit : marché nocturne.
Esplanade de la Grande Côte.

MERCREDI 24

10h30 : L'heure du conte « *Même pas peur... quoique !* » par Fred Leblanc, conteur professionnel de la compagnie La parole qui chemine. Centre culturel Boris Vian. Gratuit.

11h-18h : tournoi de volley-ball de plage en 4x4 mixte, ouvert à tous, organisé par le volley-ball club de Royan dans le cadre de la tournée des plages. Inscription sur place entre 10h et 11h. Tarif : 7 € par personne. Plage du Bureau (centre-ville).

18h et 21h30 : spectacle de magie et de mentalisme. Salle des fêtes. Entrée payante. Voir détail mercredi 3 juillet.

19h : écoutez 2 nouveaux épisodes de la série audio policière « P.G.V ! » (polar à grande vitesse) sur R@dio Saint-Palais. Voir détail mercredi 3 juillet.

19h : Un violon sur la ville : « Danse sur le Green ». Golf de Royan - Maine Gaudin. Gratuit.

Infos : www.violonsurlesable.com

JEUDI 25

18h-22h30 : "Chill party" by r@dio Saint-Palais. 18h-19h : séance de sophrologie collective (participation 10 €). 19h-22h30 : des transats, de la musique, le coucher du soleil. Esplanade de la Grande Côte.

21h30 : initiation à la photographie de coucher de soleil avec Markus Fauvelle, photographe (voir article page 9). Esplanade de la Grande côte. Apporter son appareil photo ou son smartphone. Gratuit.

VENDREDI 26

19h-minuit : soirée art et artisanat. Places Cheyroux, du Commerce et de l'Océan.

SAMEDI 27

Tournée du car-podium de la française des jeux. Animations dans les rues de 10h à 13h et au car-podium de 16h à 19h et de 21h à 23h. Place de l'Océan.

18h30-20h30 : girls run summer tour. Sessions de running gratuites, 100 % féminines, adaptées à toutes. Rencontres, bonne humeur et transpiration. Place du Commerce. Inscription préalable souhaitée sur le Facebook Girls Run.

DIMANCHE 28

18h : guignol Furlan. Spectacle familial. Place du marché. Entrée payante sur place.

21h30 : Les Révélations musicales. Concert du groupe Crazy dolls & the bollocks. Un univers déjanté alliant les codes du rock n'roll et du rockabilly classiques à ceux du psychobilly ou du punk. Place de l'Océan. www.facebook.com/crazydollsandthebollocks

LUNDI 29

17h-minuit : marché des terroirs. Place de l'Océan.

DU 30 JUILLET AU 1^{er} AOÛT SAINT-PALAIS IS MAGIC



MARDI 30

SAINT-PALAIS IS MAGIC

Toute la journée : close-up, grandes illusions, mentalisme, hypnose... avec Sylvain Mirouf, Maxence Vire, Ben Rose & Blake Eduardo (demi-finalistes d'Incroyable Talent) et de nombreux autres artistes. Plus d'infos page 11.

20h-minuit : marché nocturne. Esplanade de la Grande Côte.

MERCREDI 31

SAINT-PALAIS IS MAGIC

Voir détail mardi 30 juillet.

10h30 : L'heure du conte « Au pays des perroquets » par Sandrine Montupet, bibliothécaire

19h : écoutez 2 nouveaux épisodes de la série audio policière « P.G.V ! » (polar à grande vitesse) sur R@dio Saint-Palais. Voir détail mercredi 3 juillet.



DU 1^{er} AU 31

Exposition d'art contemporain au Vieux clocher.

Beach art par l'artiste J-Ben. Ouvert de 10h30 à 12h30 et de 16h à 19h au profit de la rénovation du bâtiment (sauf le mardi). Entrée 1 € (gratuit pour les moins de 16 ans). Point de vue remarquable à 360° au sommet du clocher. Plus d'infos page 8.

DU 1^{er} AU 31

Animation « Sport et bien-être ».

Proposée par l'association Cap sur Saint-Palais-sur-Mer, en partenariat avec le comité départemental olympique et sportif et les associations sportives de Charente-Maritime. Activités encadrées par des moniteurs diplômés. Cardio-boxe, tae-bo, taïso/renforcement musculaire, gym douce. Du lundi au vendredi, de 9h30 à 10h15. Plage de la Grande Côte (poste de secours côté est de la plage). Gratuit.

JEUDI 1

SAINT-PALAIS IS MAGIC

Toute la journée : close-up, grandes illusions, mentalisme, hypnose... avec Sylvain Mirouf, Maxence Vire, Ben Rose & Blake Eduardo (demi-finalistes d'Incroyable Talent) et de nombreux autres artistes. Plus d'infos page 11.

VENDREDI 2

19h-minuit : soirée art et artisanat.

Places Cheyroux, du Commerce et de l'Océan.

DIMANCHE 4

18h : guignol Furlan. Spectacle familial. Place du marché. Entrée payante sur place.

Festi'Vaux et son OFF à Saint-Palais-sur-Mer

21h-21h45 : concert Philty project. Ce groupe local créé en 2018 propose des reprises pop rock.

Ses 5 membres aux parcours très différents apportent sur scène une ambiance électrique, mais aussi leur bonne humeur. Place de l'Océan.



**MARDI 13 AOÛT
FEU D'ARTIFICE**

22h-23h30 : concert Les Chiens de Ruelles (groupe de Montréal). Folk sale québécois. Découvrez l'univers festif d'un groupe au franc-parler et aux rires contagieux. Place de l'Océan.

LUNDI 5

17h-minuit : marché des terroirs. Place de l'Océan.

21h-21h45 : concert Debbie 68.

Compositions rock en français aux textes acérés et poétiques. Place du commerce.

22h : concert Maya Kamaty. Artiste réunionnaise. World music. Place du Commerce.

MARDI 6

20h-minuit : marché nocturne.

Esplanade de la Grande Côte.

MERCREDI 7

10h30 : L'heure du conte « Contes de bêtes pas si bêtes » par Hamed Bouzzine, conteur professionnel de l'association Les singuliers. Centre culturel Boris Vian. Gratuit.

18h et 21h30 : spectacle de magie et de mentalisme. Secret studio et la ville de Saint-Palais-sur-Mer présentent : « Impossible ? ». Spectacle d'1h45 avec le magicien Maxence Vire.

Salle des fêtes. Tarifs : 12 € - Place Premium : 15 € - Tarif réduit 10 €. Déconseillé aux moins de 6 ans. Infos et réservations sur www.Billetweb.fr/Impossible

19h : sur R@dio Saint-Palais, découvrez 2 nouveaux épisodes de la série audio policière « P.G.V ! » (polar à grande vitesse). Les épisodes sont également disponibles en podcast.

La mariée a disparu : « *Le soir de son mariage célébré dans un hôtel-château de Saint-Palais-sur-Mer, Mélodie Bellone, 28 ans, disparaît mystérieusement. Le commissaire Martin Vignol, 45 ans, et son adjointe Alice Balmont, 34 ans, sont chargés de résoudre l'énigme.* »

JEUDI 8

18h-22h30 : "Chill party" by r@dio Saint-Palais. 18h-19h : séance de sophrologie collective avec Amely Gallais, sophrologue professionnelle (participation 10 €). 19h-22h30 : des transats, de la musique, le coucher du soleil. Esplanade de la Grande Côte.

DU 9 AU 17

10h-12h30 / 16h-18h30 : exposition photos de François Gassian « Afrique du sud, du Cap au parc Kruger ». Salle des fêtes.

VENDREDI 9

19h-minuit : soirée art et artisanat. Places Cheyroux, du Commerce et de l'Océan.

DIMANCHE 11

21h30 : Les Révélations musicales. Concert du groupe LMZG. Lamuzgueule se joue des époques et des styles sur des mélodies tantôt « rétro » tantôt « électro-swing ». Place de l'Océan. www.lmzg.fr

LUNDI 12

17h-minuit : marché des terroirs. Place de l'Océan.

MARDI 13

20h-minuit : marché nocturne. Esplanade de la Grande Côte.
21h-22h30 : concert Les cactus rider. Le groupe ressuscite avec une authentique énergie ces chansons des années 50 que l'on a tous en mémoire. Place de l'Océan.

22h45 : feu d'artifice créé par Éric Charpentier et mis en œuvre par les artificiers d'Arts et feux. Plage du Bureau (en centre-ville).

MERCREDI 14

10h30 : L'heure du conte « C'est le croco qui me l'a dit ! » par Sandrine Montupet, bibliothécaire. Centre culturel Boris Vian. Gratuit.
18h et 21h30 : spectacle de magie et de mentalisme. Salle des fêtes. Entrée payante. Voir détail mercredi 7 août.
19h : écoutez 2 nouveaux épisodes de la série audio policière « P.G.V ! » (polar à grande vitesse) sur R@dio Saint-Palais. Voir détail mercredi 7 août.

JEUDI 15

19h : soirée inaugurale du Crescendo à l'Hôtel Primavera. Buffet dînatoire gastronomique accompagné d'effluves musicales acoustiques. Tarif 35 € par personne. Sur réservation au 05 46 23 20 35 avant le 12 août (places limitées).
20h30 : Pico le clown. Spectacle jeune public. Place du commerce. Payant sur place.

VENREDI 16

19h-minuit : soirée art et artisanat. Places Cheyroux, du Commerce et de l'Océan.
21h : concert piano par Solène Péréda "Les grands noms de la musique classique : Chopin, Beethoven, Liszt, Mozart". Église. Tarif : 7 €, gratuit moins de 14 ans et chômeurs. Infos: www.solenepereda.com

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18

Toute la journée : foire aux vins et à la gastronomie organisée par le comité de jumelage. Avenue de la République.



DU 17 AU 19 AOÛT
FESTIVAL CRESCENDO, 21^e ÉDITION.
10 CONCERTS DE ROCK
PROGRESSIF GRATUITS.
ESPLANADE DU CONCIÉ.

Ouverture du site à partir de 16h tous les jours, accès gratuit, parking, restauration et buvette sur place !
<http://www.festival-crescendo.com/>

SAMEDI 17

Festival Crescendo
18h30 : Lo zoo di Berlino (Italie)
20h : Triangle (France)
22h : Hayley Griffiths band (Angleterre)

DIMANCHE 18

Festival Crescendo
17h : Sky architect (Hollande)
18h45 : The Kentish spires (Angleterre)
20h30 : Pixie ninja (Norvège)
22h : Gungfly (Suède)

LUNDI 19

Festival crescendo
17h : Monnaie de singe (France)
19h : Blank manuskript (Autriche)
21h : lo earth (Angleterre)
23h : Happy end



JEUDI 1^{er}

21h30 : concert de pop française du groupe « Léonie », dans le cadre des Révélations Musicales en pays Royannais. Promenade de Nauzan. Gratuit.

VENDREDI 2

14h à minuit : SpaceBus (escape game, ateliers de découverte sur l'astronomie, observation du soleil) et nuit des étoiles (observation des étoiles). Promenade de Nauzan et parc de la mairie. Gratuit.

DU 6 AU 8 AOÛT FESTI'VAUX

Parc de la mairie. Gratuit. Ouverture des portes à 19h, buvette et restauration sur place. Concerts à partir de 21h.

MARDI 6

19h à minuit : Festi'vaux. Concerts d'Electro Deluxe (funk/soul) et, en première partie, Lamuzgueule (électro-swing).

MERCREDI 7

19h à minuit : Festi'vaux. Concerts de Pony Pony Run Run (pop/rock/électro) et, en première partie, Raqoons (rock aux touches électro / pop / funk).

JEUDI 8

19h à minuit : Festi'vaux. Concerts de Collectif 13 (chanson française/reggae) et, en première partie, R.Can (chanson française populaire associée à l'urbain).

› Vaux-sur-Mer

MARDI 13

22h : ciné-concert en plein air en partenariat avec le festival Crescendo. Projection du film « Les saisons » et le concert live du groupe italien « Lo Zoo di Berlino ». Parc de la mairie. Gratuit.

VENDREDI 16

21h30 : concert de reggae du groupe « Alam ». Promenade de Nauzan. Gratuit.

MARDI 20

22h : cinéma de plein air, « Belle et Sébastien 3 ». Parc de la mairie. Gratuit.

JEUDI 22

21h30 : concert de rock'n'roll/rockabilly du groupe « Octopus King ». Promenade de Nauzan. Gratuit.

VENDREDI 30

19h à minuit : Nauzan fête la fin de l'été. Venez fêter la fin de l'été en famille ou entre amis : restauration sur place, jeux en bois, initiation à l'ultimate sur la plage, molky, concours de château de sable, concert du groupe « Zelten ». Promenade de Nauzan. Gratuit.

AOÛT (suite)

MARDI 20

20h-minuit : marché nocturne. Esplanade de la Grande Côte.

MERCREDI 21

10h30 : L'heure du conte « Quatre pattes valent mieux qu'une » par Christine Fréminet, adhérente des lecteurs adultes de la médiathèque. Centre culturel Boris Vian. Gratuit.

18h et 21h30 : spectacle de magie et de mentalisme. Salle des fêtes. Entrée payante.

Voir détail mercredi 7 août.

19h : écoutez 2 nouveaux épisodes de la série audio policière « P.G.V ! » (polar à grande vitesse) sur R@dio Saint-Palais. Voir détail mercredi 7 août.

JEUDI 22

18h-22h30 : "Chill party" by r@dio Saint-Palais. 18h-19h : séance de sophrologie collective avec Amely Gallais, sophrologue professionnelle (participation 10 €). 19h-22h30 : des transats, de la musique, le coucher du soleil. Esplanade de la Grande Côte.

21h30 : initiation à la photographie de coucher de soleil avec Markus Fauvelle, photographe (voir article page 9). Esplanade de la Grande côte. Apporter son appareil photo ou son smartphone. Gratuit.

VENDREDI 23

19h-minuit : soirée art et artisanat. Places Cheyroux, du Commerce et de l'Océan.

SAMEDI 24

Toute la journée : foire aux puces organisée par le comité de jumelage. Autour du lac, parc Raymond Vignes. Ouverte aux professionnels et particuliers.

DIMANCHE 25

21h30 : concert du groupe Gone out West (mélange de folksongs et alternative-country). De la musique de Cowboys...? Pas que...! Place de l'Océan.

LUNDI 26

10h-12h : « Rencontre des aquarelles ». Des artistes aquarellistes partent accompagnés d'amateurs intéressés peindre un site remarquable de notre région. Rendez-vous place de l'Océan. Renseignements au 05 46 36 40 36.

17h-minuit : marché des terroirs. Place de l'Océan.

MARDI 27

17h-23h : festival des jeux. Des dizaines de jeux en libre accès à découvrir en famille.

Place de l'Océan.

18h30 : randonnée pédestre

« découverte de Saint-Palais-sur-Mer » avec une halte surprise. Proposée par l'association Cap sur Saint-Palais en partenariat avec le comité départemental olympique et sportif. Parcours d'1h30. Prévoir chaussures fermées et bouteille d'eau. Départ et retour place de l'Océan. Gratuit. Inscription obligatoire à l'Hôtel Primavera (T 05 46 23 20 35). Nombre de places limité.

20h-minuit : marché nocturne. Esplanade de la Grande Côte.

MERCREDI 28

10h30 : L'heure du conte « Du coq à l'âne » par Sandrine Montupet, bibliothécaire. Centre culturel Boris Vian. Gratuit.

17h-23h : festival des jeux. Des dizaines de jeux en libre accès à découvrir en famille. Place de l'Océan.

18h et 21h30 : spectacle de magie et de mentalisme. Salle des fêtes. Entrée payante. Voir détail mercredi 7 août.

19h : écoutez 2 nouveaux épisodes de la série audio policière « P.G.V ! » (polar à grande vitesse) sur R@dio Saint-Palais. Voir détail mercredi 7 août.

JEUDI 29

18h-22h30 : "Chill party" by r@dio Saint-Palais. 18h-19h : séance de sophrologie collective avec Amely Gallais, sophrologue professionnelle (participation 10 €). 19h-22h30 : des transats, de la musique, le coucher du soleil. Esplanade de la Grande Côte.

VENDREDI 30

19h-minuit : soirée art et artisanat. Places Cheyroux, du Commerce et de l'Océan.



JEUDI 5 SEPTEMBRE BIRÉLI LAGRÈNE

SEPTEMBRE

SAM. 21 * DIM. 22 * SEPTEMBRE 2019
PLACE DU CONCIÉ * ST PALAIS SUR MER
PREPARATEUR MOTO * CONCERTS * EXPOS
RESTO * BAR * GOODIES

DU 1^{er} AU 15 SEPTEMBRE

Exposition d'art contemporain au Vieux clocher. Beach art par l'artiste J-Ben. Ouvert de 10h30 à 12h et de 16h à 19h (sauf le mardi). Entrée 1 € (gratuit pour les moins de 16 ans). Point de vue remarquable à 360° au sommet du clocher. Plus d'infos page 8.

DIMANCHE 1^{er}

8h-18h : **brocante** organisée par l'association Don du sang. Lac du parc Raymond Vignes.

MERCREDI 4

19h : sur R@dio Saint-Palais, découvrez 2 nouveaux épisodes de la série audio policière « P.G.V ! » (polar à grande vitesse) . Les épisodes sont également disponibles en podcast. La mariée a disparu : « *Le soir de son mariage célébré dans un hôtel-château de Saint-Palais-sur-Mer, Mélodie Bellone, 28 ans, disparaît mystérieusement. Le commissaire Martin Vignol, 45 ans, et son adjointe Alice Balmont, 34 ans, sont chargés de résoudre l'énigme.* »

JEUDI 5

21h : **Les jeudis musicaux.** Biréli LAGRÈNE et ses invités. Légende vivante et acteur majeur du jazz actuel. Biréli LAGRÈNE allie constamment l'élégance harmonique et la précision du rythme à son époustouflante virtuosité. « *Biréli LAGRÈNE, le plus fidèle successeur de Django Reinhardt reste le plus éblouissant guitariste français de jazz.* » Libération. Église. Tarif 14 €, gratuit pour les moins de 16 ans. BILLETS UNIQUEMENT EN PRÉVENTE (aucune billetterie sur place). Billetterie : www.fnac.com - T 08 92 68 36 22 / www.ticketmaster.fr - T 08 92 39 01 00. Renseignements au 05 46 22 19 20.

SAMEDI 7

Journée de la vie associative. Stands, informations, rencontres et démonstrations. Place du Commerce.

MERCREDIS 11, 18 ET 25

19h : écoutez 2 nouveaux épisodes de la série audio policière « P.G.V ! » (polar à grande vitesse) sur R@dio Saint-Palais. Voir détail mercredi 4 septembre.

21 ET 22 SEPTEMBRE

Vintage ouest riderz festival. Expo photos, préparateurs motos, brocante, concerts. Esplanade du Concié. Entrée gratuite. Plus d'infos sur www.ouestriders-festival.com

› Vaux-sur-Mer

SAMEDI 7

10h à 18h : forum des associations. Salle Equinoxe. Gratuit.

VENDREDI 13

18h30 : conférence « Chroniques Vauxoises », dans le cadre des Journées du patrimoine. Salle Equinoxe. Gratuit.

BEAULIEU – MAINE BERTRAND

RÉSUMÉ DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 17 MAI 2019



Quartier : Beaulieu, Le Gol, Le Pin, Maine Bertrand

Nous remercions de leur présence les participants, monsieur le Maire, mesdames Fleury et Fettu. Absents excusés : messieurs Becker et Magrenon.

Travaux programmés

Ils ont été réalisés sauf rue des Roses en raison d'un problème récurrent d'autorisation d'un dernier riverain.

Problèmes récurrents

- › Stationnement rue des Hortensias : Monsieur le maire signale que le propriétaire de la voiture qui se trouve régulièrement en stationnement interdit recevra un dernier avertissement avant verbalisation.
- › Entretien du terrain de tennis du Clos Joli : la déléguée remercie les services techniques pour le nettoyage effectué. Monsieur le Maire ajoute que le filet abîmé sera remplacé.
- › Terrain de boules : nous avons demandé aux services techniques d'établir un projet succinct de la modalité d'implantation de ce terrain afin de recueillir l'accord de l'association « Les amis de Saint-Palais », notamment sur les matériaux à utiliser pour réaliser la plateforme. Si le projet est accepté, Monsieur le Maire le soumettra au notaire pour approbation dans le cadre des conditions du legs de ce terrain à la commune.



Nouvelles demandes

- › Places de stationnement dans la rue des Romarins : suite à la demande d'une riveraine, la position des places de stationnement va être revue en présence des services techniques, de Madame Sterckx et de riverains qui ont aimablement proposé d'étudier une solution.
- › Terrain rue des Hortensias : l'établissement public foncier (EPF) a acheté ce terrain en vue de créer un nouveau lotissement. Nous suivons cette affaire qui concerne une trentaine de riverains et vous informerons de l'avancement de ce projet lors d'une réunion de concertation en mairie.

Vos déléguées

Ginette Boyer et Agnès Sterckx

PROCHAINE RÉUNION

Maison des associations, salle Vasco de Gama



BERNEZAC NAUZAN
Mercredi 31 juillet 2019

Ordre du jour :

- › informations générales sur le quartier
- › déchetterie de proximité
- › travaux, avenue des Peupliers
- › entretien du canal de Bernezac
- › réponses aux questions soulevées au cours de l'assemblée du 25 juillet 2018

- › organisation du quartier pour le remplacement du délégué de quartier en poste
- › espoirs et suggestions de chacun afin de soumettre à la municipalité les problèmes relatifs à notre secteur.

Votre délégué,
Bernard Bonneau
bbonneau.consultant@orange.fr

l'actu des assos /

CAP SUR SAINT-PALAIS



CAP SUR SAINT PALAIS

Les Acteurs Economiques

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance d'une nouvelle association des commerçants de Saint-Palais-sur-Mer.

Nous avons choisi un nom que nous voulions dynamique et proche de notre univers marin.

Nous souhaitons que les actions que nous mènerons donnent envie à tous de mettre le « Cap sur Saint-Palais-sur-Mer ! ».

Nos animations cet été :

- › cours gratuits de gym sur la plage de la Grande Côte, en juillet et août, de 9h30 à 10h15
- › soirée salsa gratuite samedi 20 juillet dans le centre-ville
- › randonnée surprise mardi 27 août

SCENOCEAN17

ÉCOLE DE THÉÂTRE – ATELIER D'ÉCRITURE



Les plus jeunes présentent Qui dort dîne



De gauche à droite : Gilles Cormau, vice-président ; Audrey Brisson, secrétaire adjointe ; Catherine Codridex, vice-présidente ; Dany Louche, secrétaire ; Julia Chaumont, chargée de communication ; Jean-Jacques Louche, président ; Joël Nicloux, trésorier.

Nous tenons à souhaiter la bienvenue aux nouveaux professionnels de la station :

Charlotte (chaussures Equinoxe), Elisabeth et Guillaume (Twiggy), Hayat et Fabien (salon de thé Le Gueliz), Isabelle (Tropic Store), Laurence et Xavier (crêperie l'Evidence), Margot et Edouard (rôtisserie saint-palaisienne), Marie-Laure et Guillaume (Cocktail Republik), Nadège et Laurent (boucherie de Saint-Palais-sur-Mer), Sylvie et Laurent (crêperie/restaurant l'Horizon), Valérie et Christophe (hôtel Villa Ouest), et toute l'équipe du Bistrot du phare.

Rentrée 2019 : lundi 16 septembre

Inscriptions : mercredi 9 (de 14h à 18h) et vendredi 11 septembre (de 17h30 à 20h)

L'école de théâtre accueille les enfants à partir de 5 ans, les adolescents et les adultes, débutants ou confirmés.

L'atelier d'écriture est ouvert aux collégiens, lycéens et adultes.

Contact : 06 99 40 46 81 /lauraguet17@gmail.com
scenocean17.over-blog.com
Facebook : scenocean17

AMITIÉ SPORTS LOISIRS

L'association développe l'amitié par le biais d'activités partagées, tant culturelles que sportives ou récréatives, tout au long de l'année.

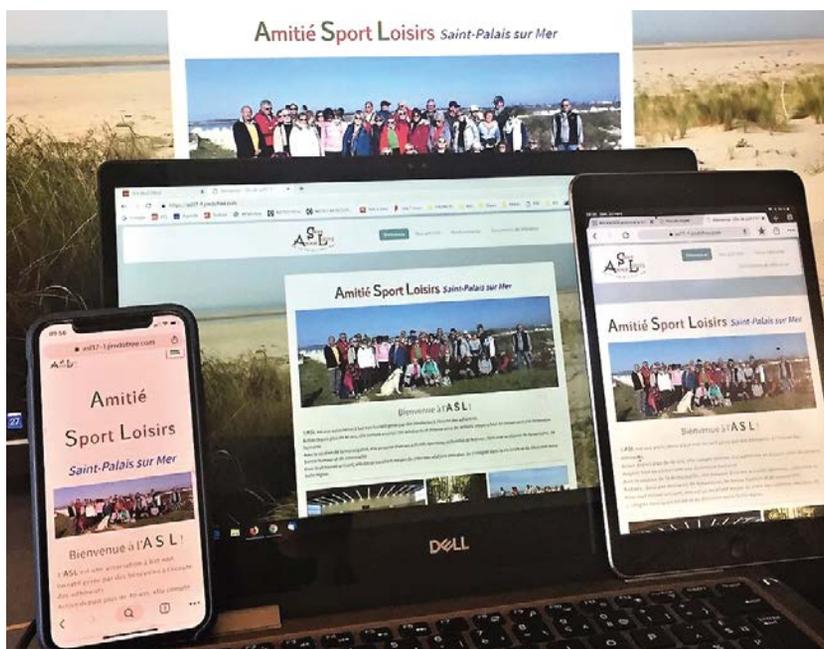
En juillet et août, un cours de gymnastique aura lieu le jeudi de 9h30 à 11h. Vous pourrez vous y inscrire via le site internet ou directement à la salle omnisports.

Pour les autres activités (vélo, marche, sorties), nous vous conseillons de consulter notre site.

La reprise de nos activités débutera le 2 septembre et sera précédée d'une matinée de pré-inscriptions le 28 août de 10h à 12h à notre local de la maison des associations, rue des Ecoles.

Nouveau : le site de l'association **www.asl17.fr** est à votre disposition ainsi qu'un bulletin d'adhésion pour soutenir nos activités.

Contact : Monique Mercier, présidente,
au 06 81 02 71 66 / asl.saintpalais@gmail.com



LES PALLAIDIANS « LOISIRS CRÉATIFS »



Nous vous espérons nombreux à nos **jours « portes-ouvertes »** (exposition, vente) **samedi 6 et dimanche 7 juillet** de 10h à 18h à la salle des fêtes.

Amitié et convivialité, telle est notre devise au sein de l'association où chacune apporte son savoir-faire et ses connaissances.

Broderie, couture, amigurumi, peinture sur verre...

Venez découvrir notre club dans sa diversité et/ou nous y rejoindre afin de passer de bons moments.

Horaires

Mardi, de 15h à 17h30

Jeudi, de 10h à 12h et de 15h à 17h30

Contact

Christine HENRI au 06 89 90 39 38

RENCONTRE BILLARD « CARAMBOLE » (BILLARD FRANÇAIS)

En 2018, le billard club Saint-Palaisien avait reçu son homologue Vauxois dans ses locaux, pour une compétition amicale. La formule, par équipe de 2 joueurs et sur le mode dit de « poursuite » était originale et inédite.

L'après-midi s'était déroulé dans une ambiance chaleureuse et au final, la victoire était revenue à notre meilleure équipe du jour, au terme d'une finale très disputée.

Après le pot de l'amitié, nous nous étions quittés en nous promettant une revanche !

C'est chose faite depuis le 14 mars.

Nos amis Vauxois nous ont reçus dans leur salle et, selon la même formule, les deux clubs ont disputé 6 matches, à l'issue desquels il y avait égalité parfaite.

Comme prévu, les deux binômes ayant totalisé le plus grand nombre de points avec la meilleure moyenne se sont rencontrés en finale et, là encore, l'équipe de Saint-Palais l'a emporté de justesse.

Bravo à eux et merci au billard club vauvois pour son accueil parfait et le superbe pot de l'amitié partagé dans la bonne humeur.



Les 2 binômes après la finale,
encadrés par leurs présidents

TENNIS DE TABLE



La fin de saison approche et déjà beaucoup de satisfaction dans les résultats. Nos différents compétiteurs défendent les couleurs de notre club.

Il est à noter les premières places des deux frères Lewis et Myles GRARE. Lewis a gagné le top 8 (meilleur joueur départemental de sa catégorie). Myles termine premier au top de détection départemental dans sa catégorie d'âge et sixième au top régional de la ligue Nouvelle aquitaine.

Cinq équipes ont participé au championnat départemental et régional. Les vétérans se distinguent également dans de nombreuses compétitions.

Si vous voulez vous détendre, n'hésitez pas à nous rejoindre cet été, le mercredi à partir de 20h à la salle omnisports.

Contact : Patrick Fettu, président, au 05 46 38 53 00.

Les 1^{res} places du podium pour
Myles Grare et son frère
Lewis Grare



l'actu des assos /

LES AMIS DE SAINT-PALAIS

Réunion publique lundi 19 août à 20h45, salle des fêtes.

Thème de la soirée :
"La forteresse allemande de Royan"
présenté par M. Benoit DERVARIC.

Contact : amis.saint-palais@orange.fr

CLUB MODÉLISME

Permanence à la maison des associations le mercredi de 14h à 17h.

Navigation des maquettes radio-commandées les samedis après-midi au lac.

Le modélisme est un art, une passion, un loisir.

Contact : 06 80 93 31 92

BRIDGE FIT CLUB

Mercredi 3 juillet

Tournoi annuel méli-mélo, ouvert à tous, suivi d'une soirée couscous (*)

Adhérents 15 € / non adhérents 25 € (droit de table + soirée) / conjoints 20 € pour la soirée

(*) inscription obligatoire avant le 24 juin

Vendredi 20 septembre : assemblée générale annuelle

Inscriptions et renseignements au 06 79 79 16 05
fitclubstpalais@gmail.com

Maison des associations, salle Moitessier

DON DE SANG

Prochaines collectes (8h30 à 13h30)

➤ Mercredi 3 juillet à Vaux sur Mer, salle Equinoxe

➤ Mardi 23 juillet et vendredi 9 août à Saint-Palais-sur-Mer, salle des fêtes

Vide-grenier dimanche 1^{er} septembre, parc Raymond Vignes.

Renseignements : 06 06 48 42 01



OCÉAN SPORT DANSES

Gymnastique d'entretien :
lundi et vendredi de 9h à 10h
et lundi de 19h30 à 20h30.

Yoga : mardi de 19h45 à 21h
et mercredi de 19h30 à 20h45.

Zumba : jeudi de 19h à 19h30.

Fitness : jeudi de 19h30 à 20h30.

Les activités ont lieu à la salle omnisports.
1^{re} séance d'essai gratuite.

Contact : 06 82 18 76 67
oceansportdanse@gmail

TENNIS

Tournoi open vétérans du 6 au 13 juillet.

Simple dames et messieurs open.

Tournoi du lac du 13 au 23 août.

Tournoi jeunes et adultes ouvert de non classé à 3/6.

Stages d'été

Stages d'une semaine destinés aux enfants à partir de 4 ans et aux adultes, encadrés par des enseignants professionnels diplômés d'État.

Inscriptions 2019/2020

Inscriptions ouvertes pour l'école de tennis et les cours adultes.

Renseignements et inscriptions au 05 17 25 11 03

VÉLO CLUB

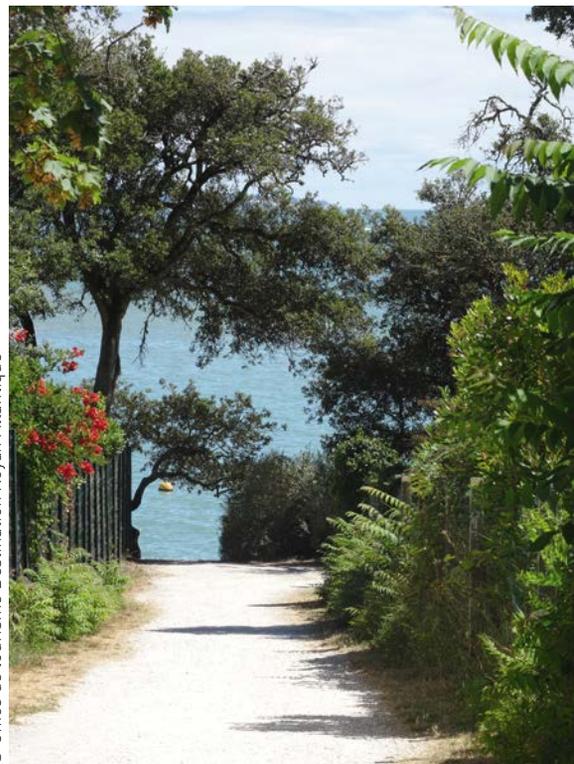
Club affilié à la fédération française de cyclotourisme.

Saint-Palaisiens, résidents secondaires ou vacanciers, le club vous accueille **les mardis et jeudis à 8h30 et le dimanche à 8h** pour des balades à travers la campagne de Charente-Maritime (3 groupes de niveau différent).

Découverte gratuite de l'arrière-pays Saint-Palaisien.

Départ de la maison des associations, rue des Écoles.

Renseignements au 06 85 67 39 90



SAINT-PALAIS POUR TOUS

Environnement

L'association Saint-Palais Pour Tous **milite pour une préservation courageuse de notre environnement.**

Vous aimez Saint-Palais pour sa biodiversité et son environnement aéré qui alterne plages de sable, zones boisées, jardins et habitations espacées.

Vous êtes sensibles à ce qui concourt à votre qualité de vie : maîtrise des nuisances sonores, visuelles ou olfactives, préservation de la qualité des eaux, protection des oiseaux, régulation et traitement des déchets, sauvegarde des espaces verts...

La préservation de notre environnement **est un enjeu majeur :**

› **L'urbanisation « galopante » actuelle dénature notre environnement** avec la suppression des arbres, des zones vertes, l'entassement des habitations et une minéralisation à outrance des espaces.

› **Les équipements collectifs ne suivent pas** comme l'illustrent la question des eaux usées et des déchets. Qui aurait pu imaginer qu'on en viendrait à devoir fermer des plages ?

Ces tendances engagent la responsabilité des élus qui nous opposent leur impuissance au prétexte que ces questions relèvent de la compétence de la CARA.

La préservation de notre environnement est une urgence. Elle requiert du courage !

› **Mettons fin à cette urbanisation effrénée**, quitte à adapter le PLU,

› **Investissons rapidement dans les équipements collectifs** quitte à créer un rapport de force au nom de l'intérêt supérieur des St-Palaisiens,

› **Développons un tourisme de qualité** au lieu d'aliéner à marche forcée nos espaces naturels.

L'Équipe de SAINT PALAIS POUR TOUS
www.stpptsous.fr / stpptsous@gmail.com.



SAINT-PALAIS SIMPLEMENT

A quoi sert un conseil municipal ?

Après 5 années d'expérience, un constat s'impose : un conseil municipal ne sert pas à grand chose. Les causes en sont multiples.

D'abord, l'appartenance obligatoire des communes à un établissement public de coopération intercommunale, chez nous la CARA, leur a progressivement fait perdre l'essentiel de leurs compétences. Hier c'était le transfert à la CARA de la « *compétence tourisme* » ; demain la « *compétence urbanisme* » suivra ... Bientôt il ne restera plus aux communes que la tenue de l'état-civil, dans l'attente de sa digitalisation, et la gestion des cimetières.

D'ailleurs, même pour les compétences non transférées à la CARA, les communes ne savent plus se passer des services de celle-ci. C'est ainsi que, lors de la réunion du conseil municipal du 7 mai 2019, 4 délibérations sur 10 ont porté sur la ratification de conventions passées avec la CARA, notamment pour l'informatique.

Seconde cause de son inutilité, le conseil municipal peut transférer au maire la majeure partie de ses pouvoirs. C'est ce que la majorité municipale a décidé en 2014, et ce qu'elle a renforcé depuis. Il en résulte que notre maire a pu, sans en référer au conseil municipal, passer seul tous les marchés du Spot, pour un total de plusieurs millions d'euros, et décider seul de changer le revêtement de sol de son bureau pour 9 426,51 €.

Par contre, grand seigneur, il a requis l'accord du conseil municipal avant de verser 187,70 € à un automobiliste dont un pneumatique a souffert du mauvais état de la chaussée.

Faut-il vraiment réunir tous les mois 27 conseillers municipaux pendant plusieurs heures pour en arriver là ?

Malgré les synergies, les mutualisations ..., les impôts locaux n'ont pas baissé, bien au contraire. Et, bien sûr, ce qui ne va pas, « *c'est la faute à la CARA* ».

En sus, le résultat des élections municipales influe peu sur la répartition des postes au bureau de la CARA, là où les décisions se prennent (à moins qu'elles ne se prennent dans les services).

Comment en sortir, sans supprimer les communes auxquelles nous sommes attachés ?

On pourrait imaginer un nombre réduit de conseillers municipaux (entre 5 et 10), un conseil communautaire composé pour moitié de représentants des communes et pour l'autre moitié d'élus au scrutin de liste au niveau communautaire, chaque liste ayant son programme, livré au débat électoral.

On pourrait imaginer aussi... Mais, parions plutôt que, jusqu'aux élections de mars 2020, le statu quo demeurera. Il y a tant d'autres choses à réformer !

Alain Géniteau
sp.simplément@orange.fr

infos pratiques /

AIDES DE L'AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT (ANAH)

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les propriétaires occupants, les propriétaires bailleurs et les syndicats de copropriétaires.

POUR QUELS TRAVAUX ?

Gros œuvre, toiture, charpente, couverture, réseaux et équipements sanitaires, chauffage et production d'eau chaude, menuiseries extérieures, ravalement, étanchéité...

La liste complète est disponible sur anah.fr.

Les travaux subventionnés sont soumis au niveau des ressources et réservés aux ménages les plus modestes. Dans certains cas, les subventions de l'Anah peuvent être complétées par la Cara.

Renseignements auprès de l'agence départementale d'information sur le logement (Adil)

Permanence : 107 avenue de Rochefort à Royan

T : 05 46 34 41 36 / contact@adil17.org.

ÉTAT CIVIL

Du 8 mars au 18 mai 2019

NAISSANCE

Ezio MESNARD, le 8 mars



MARIAGES

Kimberley MONTEAUD et Ludovic NEAU, le 30 mars

Gabrielle LE LEVREUR-BARTON

et Olivier de MONTALEMBERT de CERS, le 26 avril

Mathilde KRIEF et Mickaël MONTUS, le 11 mai

Véronique BARBEROT et Michel MÉNADIER, le 18 mai



DÉCÈS

Monique RIDEAU, le 4 mars

Marinette RENAUD, le 7 mars

Josiane DALIBERT née BEYELER, le 10 mars

René SUANT, le 29 mars

Jannick BUARD, le 1^{er} avril

Hans KUCZYK, le 6 avril (résidence du Lac)

Renée LEFÈVRE née GAYRAUD, le 19 avril

Arnaud NABI, le 21 avril

Patricia PAUTONNIER née COURTOIS, le 28 avril

Monique SANGARÉ née CHAUVIN, le 9 mai

Claude FILLEUL, le 12 mai



38



© Office de tourisme Destination Royan Atlantique

LES AMIS DE NOTRE-DAME DU PLATIN

Les messes à la chapelle de Notre-Dame du Platin débiteront dimanche 7 juillet à 11h15.

Le traditionnel pèlerinage aura lieu dimanche 25 août.

Cette année encore, il est possible de visiter la chapelle lors des visites guidées "Sur le chemin des douaniers" proposées par le bureau d'information touristique (réservation au 05 46 23 22 58).



AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE

MÉMO DU TRI

à chaque déchet sa destination



Le bac jaune



CARTONNETTES

Boîtes en carton
Suremballages en carton
Briques de lait, de soupe



PLASTIQUE

Bouteilles d'eau, de jus de fruit, de soda, d'huile
Flacons de produits ménagers
Flacons de produits d'hygiène
Cubiteainers < 5 L



MÉTAL

NOUVEAU
Les petits alus se recyclent

Boîtes métalliques
Canettes
Boîtes de conserve
Barquettes en aluminium
Fûts de bière < 5 L
Bidons de sirop
Aérosols
Capsules (café, thé)
Poches de compote
Bouchons à vis et capsules
Blister de médicament (vide)



PAPIER

Papiers
Journaux
Magazines
Catalogues
Annuaire
Livres
Cahiers
Courriers
Lettres
Enveloppes
Prospectus
Blocs papier



Ampoules



Boîtes à pizza ou cartons souillés



Cintres



Couches

Les colonnes à verre



Bouteilles en verre
bouchons acceptés



Pots et bocaux
capsules, couvercles acceptés



Vaisselle



Ampoules



Miroir, vitre, pare-brise

Les déchèteries



AMEUBLEMENT



BOIS
Palettes, planches.



CARTONS BRUNS



DÉBLAIS & GRAVATS



DÉCHETS VERTS
Végétaux, gazon, feuilles, branches d'arbres.



MÉTAUX & FERRAILLES



NON VALORISABLES

Batteries, piles
Déchets diffus spécifiques (DDS)
Déchets électriques et électroniques (DEEE)
Emballages ménagers
Huiles de vidange, huiles de friture
Journaux, revues
Radiographies
Textiles
Verre

39

Vos initiatives personnelles

VOUS POUVEZ AUSSI AGIR INDIVIDUELLEMENT



En déposant vos vêtements usagés dans les bornes «Le Relais».



En pratiquant le compostage.



En donnant vos objets réutilisables aux associations et entreprises qui collectent les objets pour leur donner une deuxième vie. (Emmaüs, vides greniers, brocantes, associations caritatives...)



Un doute ? Une question ?

PÔLE GESTION DES DÉCHETS

Appelez-nous au 05 46 39 64 64 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 (ATTENTION accueil fermé au public le jeudi matin)
Courriels : service-dechets@agglo-royan.fr
service-decheteries@agglo-royan.fr



R@DIO



Saint-Palais-sur-Mer
CHARENTE-MARITIME

100 % DÉCOUVERTE
RÉVÉLATIONS MUSICALES

radio-saint-palais.fr

PGV!

Polar à Grande Vitesse !

SUR R@DIO SAINT-PALAIS, TOUS LES MERCREDIS À 19H,
DÉCOUVREZ 2 NOUVEAUX ÉPISODES DE LA SÉRIE AUDIO POLICIÈRE
« P.G.V ! » (POLAR À GRANDE VITESSE) : LA MARIÉE A DISPARU.
LES ÉPISODES SONT ÉGALEMENT DISPONIBLES EN PODCAST.